

ÉDITORIAL

Tenaysiennes, Tenaysiens, Amis de Tenay



2016 s'achève, c'est le moment du traditionnel bilan annuel. Il sera plus rapide que les années précédentes, car 2016, faute de subventions et de dotations de la part de l'Etat, a été une année blanche pour les investissements.

Les travaux de voirie sont passés de 140 000 € à moins de 50 000 €. Le détail vous est donné par les Adjointes aux travaux et à la sécurité.

L'étude de M. Jack MERMET, architecte à Belley, concernant la rénovation de l'Ecole Maternelle au printemps 2017 est en cours de finalisation. Après les vacances de Pâques, les 2 classes seront transférées à l'Ecole Elémentaire rue Centrale pour que les travaux soient enclenchés après les vacances de Pâques, terminés fin juillet, pour une rentrée en septembre 2017 dans des locaux complètement rénovés et mis aux normes. Grâce à l'action de M. Laurent TOUVET, ancien Préfet de l'Ain, la Commune touchera 45 % de subventions au titre de la DETR (Dotation d'Équipement pour les Territoires Ruraux). Nous espérons également 15 % du Conseil Départemental. La mise en conformité accessibilité est englobée dans les travaux. Si l'on inclut la pose d'un mobile-home dans la cour pour l'une des deux classes, le coût total du chantier devrait approcher les 200 000 € TTC.

Autre bonne nouvelle, toujours au titre de la DETR, M.

Laurent TOUVET nous a accordé également 80 % de subventions plafonnés à 400 000 € pour l'opération démolition-réaménagement en 2018 des 4 maisons achetées par la Commune Rue Centrale, avec la création de 15 places de Parking et une aération de l'espace bâti. Quand l'Etat nous soutient, nous sommes capables de réaliser des opérations significatives, quand ces opérations sont aussi co-financées par le Département et la Région, c'est encore mieux !

Par contre, le dossier de l'agrandissement du parking en Gare a été refermé rapidement face aux exigences de la SNCF et de RFF, qui voulaient non seulement nous vendre le tènement en vue de cette opération, mais aussi rétrocéder le pont à la Commune, alors que cet ouvrage métallique est à rénover en totalité.

Concernant le lotissement du Belvédère de Champ-Jupon, la Société immobilière PRIMMO de Belley est prête à vendre les 12 500 m² de terrain constructible compte tenu de l'atonie du marché immobilier ces dernières années.

Un certain nombre de communes ont abandonné les ateliers liés aux rythmes scolaires (les TAP : temps d'activité périscolaire) pour des raisons financières. Nous les maintenons aux mêmes conditions que l'année précédente (2 € par enfant et par semaine). J'en profite pour remercier nos enseignants des 2 écoles qui forment une excellente équipe pédagogique, avec de nombreux projets et un retour des enfants lors des cérémonies officielles devant le monument aux morts, à l'initiative de Sophie JUENET, Directrice de l'Ecole Elémentaire. Je salue également la passation de responsabilités au sein du bureau du Sou des Ecoles, gage de continuité de cette association si utile pour le financement des activités et des sorties de nos élèves. Nous sommes dans une spirale positive que la Commune constate et accompagne avec beaucoup de satisfaction.

En matière de commerces et de services au public, nous avons eu le plaisir d'accueillir Coralie MOURIER dans un salon de coiffure entièrement rénové. Bienvenue à elle.

A l'antenne de la Maison Médicale du Cocon, devant l'affluence des patients, le Docteur Odile CUGNIET a



LE PRÉSENTOIR
SEILLER

LE PRÉSENTOIR SEILLER

01230 TENAY - Tél. : 04.74.36.48.92 - Fax : 04.74.36.48.54

**Conception et fabrication de tous présentoirs,
PLV, meubles et habillages de linéaires,
en tous matériaux.**

ÉDITORIAL suite

élargi l'amplitude horaire de ses rendez-vous. Monsieur DEBLOEM a rejoint le cabinet de son épouse pour satisfaire à la demande en matière de kinésithérapie.

Pour ce qui est de l'intégration de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine à la Plaine de l'Ain, les relations entre les élus des deux EPCI se sont nettement améliorées et le travail en commun est à l'ordre du jour. L'époque de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine est révolue : une page se tourne, une autre s'ouvre sur de nouvelles perspectives. Soyons optimistes et constructifs. A l'unanimité le Conseil Municipal a désigné mon Adjointe Liliane BLANC-FALCON comme délégué-titulaire au nouveau conseil communautaire qui siègera à CHAZEY-SUR-AIN. Je serai son suppléant.

De la même façon, nous tirons le rideau sur le Pays du Bugey dont la dissolution sera prononcée au 31 décembre 2016. Organe fédérateur de 8 puis 5 Communautés de Communes (Bugey-Sud, Plateau d'Hauteville, Valromey, Rhône-Chartreuse et Vallée de l'Albarine), il permettait de signer des contrats de développement avec la Région Rhône-Alpes et avec l'Europe : Tenay en a profité à de nombreuses reprises. Je voudrais rendre hommage au personnel motivé et compétent du Pays du Bugey, bien

managé par sa Directrice Virginie BRUNET-BERNARD. Un grand merci à toute l'équipe !

Je ne terminerai pas mon éditorial sans vous donner rendez-vous à la Salle des Fêtes le dimanche 8 janvier 2017 pour la cérémonie des vœux du nouvel an.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous.

Le Maire,
Marc PERROT

P.S. : Je remercie nos annonceurs publicitaires pour leur participation financière à ce 24^{ème} bulletin municipal.



AVOGADRO



depuis 1978

**Isolation
thermique par
l'extérieur**



depuis 1961

**Ravalement de façade
Isolation intérieure
Plaquiste - Peinture**

Tél. : 04 74 36 42 55 . Fax : 04 74 36 49 80 - ARGIS (01)
avogadro@orange.fr
www.avogadrosas.fr



HOMMAGE À PAUL GAILLARD

Cet hommage a été prononcé au cimetière par le Maire lors des funérailles de Paul GAILLARD le 6 octobre

Né le 15 juillet 1926 à TENAY, Paul a vécu son enfance dans une ambiance de bistrot, son père étant cafetier rue de la Gare. Orphelin de père à 8 ans et orphelin de mère à 14 ans, il a dû quitter l'école très tôt et rentrer à la Schappe.

La 2^{ème} guerre mondiale le voit s'engager dans la Résistance à 18 ans dans le groupe GIRAUD basé à LACOUX. Il participe à la bataille de Meximieux avec son groupe, où ils se retrouvent encerclés par les allemands dans le petit séminaire et fort heureusement libérés par les troupes américaines. A cette occasion il a pris conscience de la fugacité de l'existence.

Après la guerre il retourne à la Schappe et en 1946 il se marie avec Emma VITAL. Ils auront un fils Gérard.

A côté de son travail et de sa vie de famille, Paul s'engage en janvier 1953 dans la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Tenay. Il fait également un mandat de Conseiller Municipal dans l'équipe de Camille PELISSIER (1965/1971) puis il devient Chef de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de mars 1972 à Novembre 1976. Autant dire qu'Emma ne le voit pas souvent à la maison, mais c'est le lot de tous les bénévoles et plus particulièrement chez les Sapeurs-Pompiers.

Il devient contremaître à la Schappe, puis il part à la retraite en 1983 à 57 ans, dans une vague de pré-retraites. Rentré dans la vie professionnelle très tôt, il avait largement fait sa part de travail.

Profondément athée, Paul n'en était pas moins très respectueux des croyances religieuses de tout un chacun. Il a vécu toute sa vie de famille au Genod, pas loin du clocher et tous les pensionnaires successifs de la Cure ont été pour lui de bonnes relations.

En 1989, Paul me demande d'intégrer la liste que je conduis aux élections municipales et comme les électeurs nous accordent leur confiance, Paul, seul retraité de l'équipe se retrouve Maire-Adjoint aux Travaux et en 1^{ère} ligne. Sa fidèle Emma est toujours à ses côtés, discrète mais soutien moral efficace, car la tâche est ingrate. Aux élections de 1995, l'équipe est réélue et Paul se voit confier le poste de 1^{er} adjoint.

En 2001, il ne souhaite pas poursuivre ses fonctions d' élu, atteint par la limite d'âge, me dit-il.

Il retrouve alors une vie plus calme, près de sa fidèle épouse, s'occupe de son jardin, explique à ses voisins le rôle complexe et la tâche ingrate de l' élu. Il devient "le vieux sage" du Genod, que je vais consulter régulièrement

sur des points délicats, en buvant l'apéritif dans la cuisine, juste en face du clocher. Cet été, ils avaient, avec Emma, fêté leurs 70 ans de mariage, entourés de tous leurs amis du quartier, dans l'estime générale... Jusqu'à ce funeste dimanche soir 2 octobre où il s'est senti plus mal et où il nous a quittés après une semaine de grande fatigue.

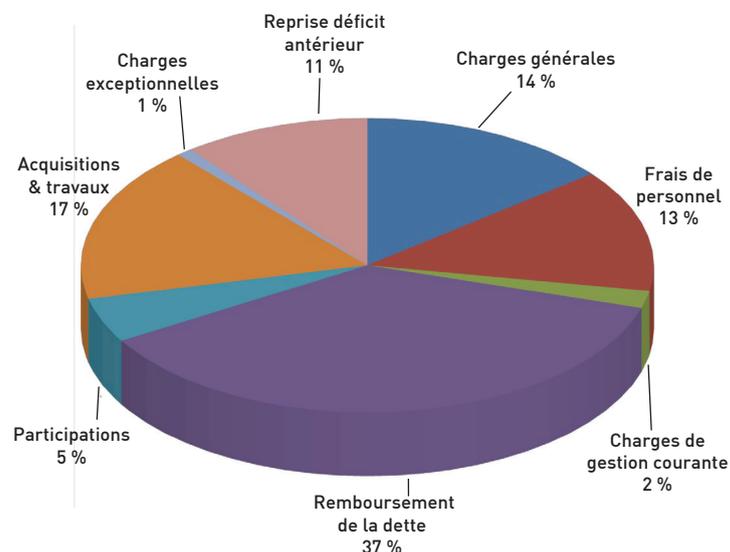
Avec Paul GAILLARD nous perdons un Tenaysien de valeur, discret mais engagé toute sa vie pour sa Commune qu'il aimait tant.

Repose en paix, cher Paul, tu as été un bon époux, un bon père de famille et un citoyen exemplaire.



GESTION 2015

DÉPENSES	
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE)	316 958,46 €
CHARGES DE PERSONNEL	298 844,75 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (INDEMNITÉS DES ÉLUS, COTISATIONS)	42 009,78 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS 52 191.78 € // CAPITAL 762 008.70 €)	814 200,48 €
SUBVENTION ET PARTICIPATIONS VERSÉES PLU : 11 627.79 € // SUBVENTIONS FAÇADES : 2 724 € AIDE À LA REPRISE DU BUREAU DE TABAC : 15 000 € SIABVA : 6 023 € // SDIS : 18 897.16 € // CCAS : 2 000 € // BUDGET EAU : 43 000 € SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 9 260 €	108 531,16 €
TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES (IMMEUBLES RUE CENTRALE, MATÉRIELS)	380 873,09 €
DIVERS (CHARGES EXCEPTIONNELLES, OPÉRATIONS CESSIONS)	19 371,36 €
REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2014	234 982,97 €
TOTAL	2 215 772,05 €

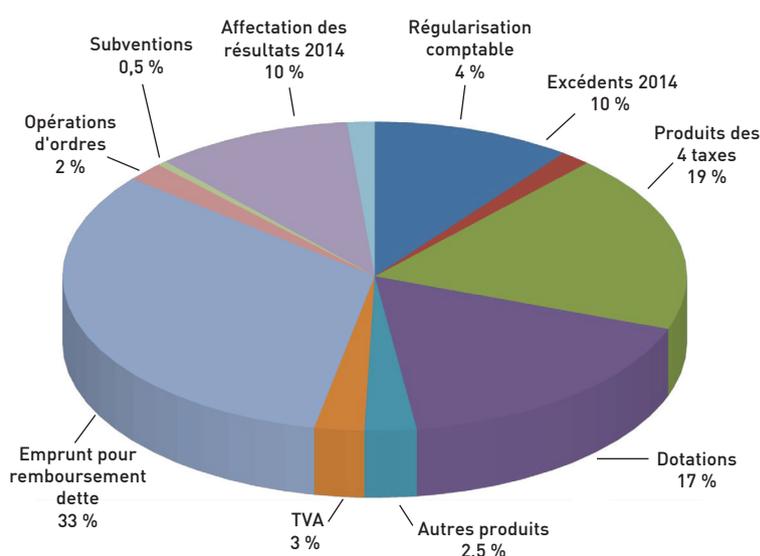


Dettes : compte-tenu de la baisse des taux, la Commune a fait un nouveau prêt pour racheter l'ancien (de 1 100 000 € contracté en 2012 pour la construction de la STEP et des réseaux du centre-bourg), d'où des sommes importantes qui apparaissent en dépenses et en recettes.

Acquisitions : immeubles vétustes Rue Centrale, mobilier et matériel informatique pour les écoles.

Travaux : réfection du bureau d'accueil de la mairie, Travaux de voirie, Piste forestière Arandas/Argis/Tenay.

RECETTES	
REPRISE EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2014	236 664,65 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE DE BOIS, CONCESSIONS, CANTINE SCOLAIRE, TAP)	35 906,95 €
IMPÔTS ET TAXES	426 989,76 €
DOTATIONS (ÉTAT, DÉPARTEMENT)	395 763,46 €
AUTRES PRODUITS (LOCATIONS, REMBOURSEMENTS, OPÉRATIONS D'ORDRE)	61 459,13 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2014	58 834,10 €
EMPRUNT POUR RACHAT ANCIENS PRÊTS	749 915,00 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS ET OPÉRATIONS ORDRE	44 702,08 €
SUBVENTIONS SUR TRAVAUX	11 487,40 €
AFFECTATION DE RÉSULTATS	235 000,00 €
AVANCES SUR IMMOBILISATIONS (RÉGUL COMPTABLE)	32 511,20 €
TOTAL	2 289 233,73 €

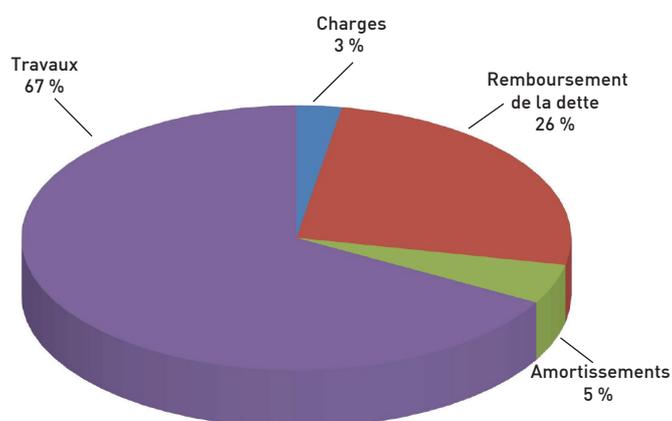


Même chose qu'en dépenses, le résultat est impacté par la part importante consacrée à la renégociation de la dette. Hormis ce poste, on constate que les principales ressources sont les produits de la fiscalité et des dotations, ces dernières étant elles aussi en baisse de près de 3 % par rapport à 2014.

Malgré un déficit en section d'Investissement, l'exercice 2015 est clos avec un excédent cumulé de 73 461.68 €

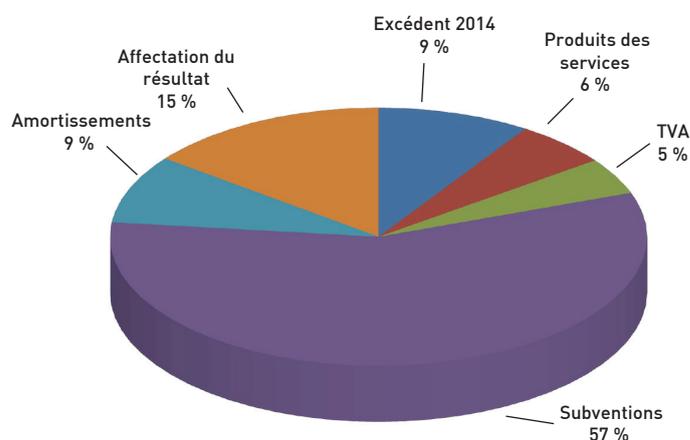
GESTION 2015

DÉPENSES	
CHARGES COURANTES (ELECTRICITÉ, TELÉMAINTENANCE, ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATION)	34 465,46 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 27 754,48 € // CAPITAL : 304 881,94 €)	332 636,42 €
OPÉRATION D'ORDRE (AMORTISSEMENTS)	62 644,73 €
TRAVAUX (ASSAINISSEMENT MALIX)	867 806,82 €
TOTAL	1 297 553,43 €



La somme de 332 636.42 € correspond au rachat de l'ancien prêt contracté pour la STEP du Centre-Bourg et les annuités des autres prêts.

RECETTES	
REPRISE EXCÉDENTS 2014	120 512,14 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE D'EAU, REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT)	74 686,49 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2014	59 545,00 €
SUBVENTIONS (AGENCE DE L'EAU, CONSEIL GÉNÉRAL)	750 615,00 €
OPÉRATION D'ORDRE ET AMORTISSEMENTS	112 504,13 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	191 418,16 €
TOTAL	1 309 280,92 €



L'année 2015 a été l'année de réalisation de la STEP de Malix. Un emprunt de 450 000 € a été nécessaire pour compléter les subventions de 40 % du Conseil Départemental et de l'Agence de l'Eau.



Entreprise Gilles MOURIER
Electricité générale - Eclairage public
Chauffage électrique
Rénovation

Tél. 04 74 36 28 57
Port. 06 95 47 99 12
entreprise.mourier@free.fr

ANGRIERES . 01230 SAINT RAMBERT EN BUGÉY

LUMIÈRE du JOUR Expert rénovation K-LINE

Consultez notre site : www.confort-de-l-habitat.com



CONFORT de l'HABITAT sari CHMC

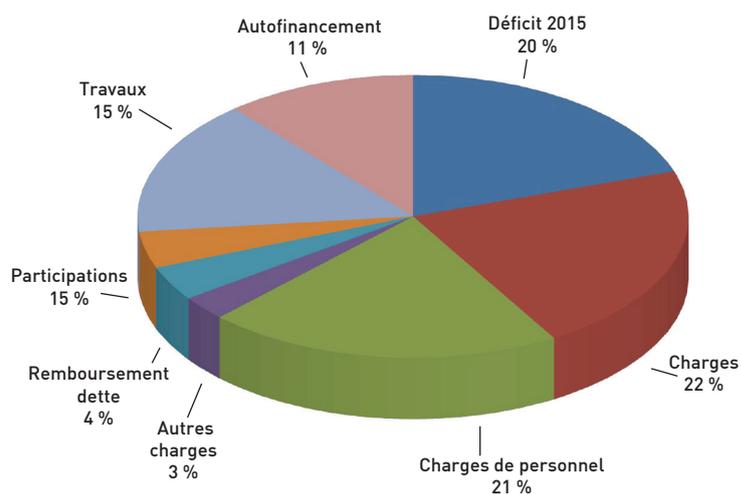
FENÊTRES - PORTES - VOILETS - STORES - PORTAILS

Cédric MARQUIANT

marquiant.cedric@wanadoo.fr
150, rue de la Outarde - Z.A. En Beauvoir
01500 CHATEAU-GAILLARD - Fax 04 74 34 67 74 **04 74 34 53 08**

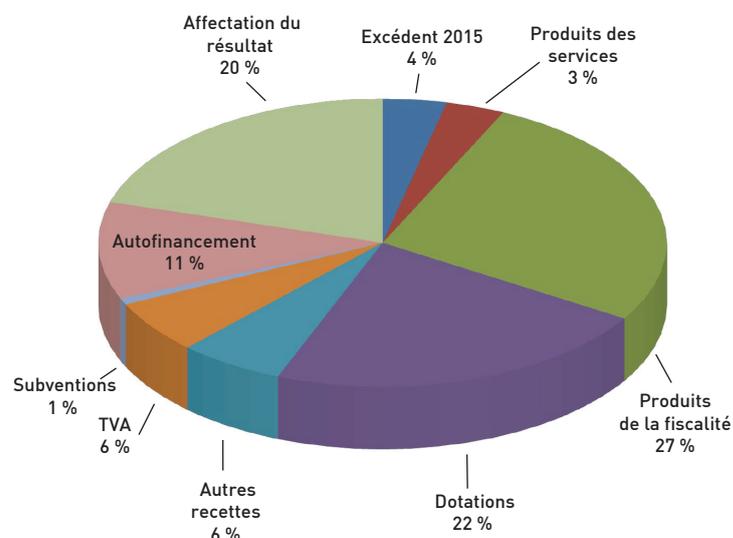
PRÉVISIONS 2016

DÉPENSES	
REPRISE DÉFICIT 2015	300 430,47 €
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL (VIE QUOTIDIENNE DE LA COMMUNE)	330 900,00 €
CHARGES DE PERSONNEL	317 500,00 €
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (INDEMNITÉS DES ÉLUS, COTISATIONS, OPÉRATIONS CESSIONS, CHARGES EXCEPTIONNELLES)	84 300,00 €
REMBOURSEMENT DE LA DETTE (INTÉRÊTS 22 000 € // CAPITAL 37 469,53 €)	59 469,53 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSÉES (SUBVENTIONS FAÇADES : 10 000 € // SIABVA : 6 100 € SDIS : 20 000 € // SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS : 22 500.€ AIDE SOCIALE DONT BONS DE NOËL AUX PERSONNES AGÉES : 5 000 €)	63 600,00 €
TRAVAUX ET ACQUISITIONS DIVERSES (TERRAINS, MATÉRIELS)	234 900,00 €
AUTOFINANCEMENT	170 500,00 €
TOTAL	1 561 600,00 €



2016 est une année blanche en matière de travaux. En effet, afin de provisionner suffisamment de crédits pour réaliser les travaux de l'école maternelle en 2017 (environ 200 000 €) la Commune a joué la sécurité et provisionné d'ores et déjà 80 000 € sur cet exercice. Les autres dépenses prévisionnelles mais réalisées depuis sont les travaux de voirie, la mise en accessibilité de la salle des fêtes et de la Mairie, la mise aux normes de la chaufferie de la salle des fêtes et l'étude du réaménagement rue Centrale.

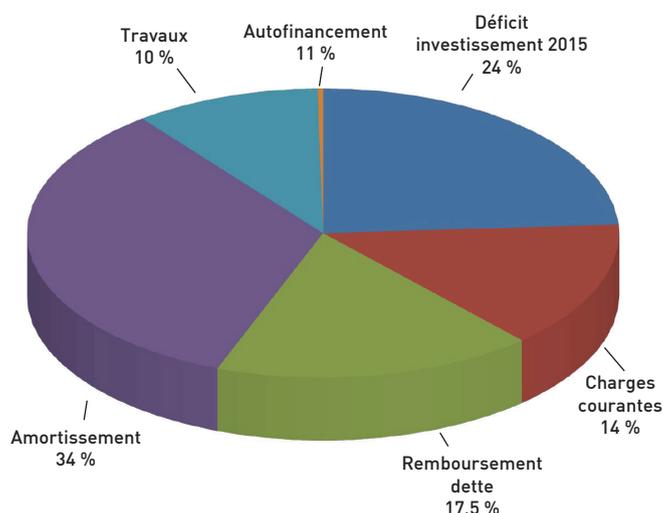
RECETTES	
REPRISE EXCÉDENT 2015	56 624,86 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE DE BOIS, CONCESSIONS, CANTINE)	52 200,00 €
IMPÔTS ET TAXES	419 170,00 €
DOTATIONS (ÉTAT, DÉPARTEMENT)	346 483,00 €
AUTRES PRODUITS (LOCATIONS, REMBOURSEMENTS, OPÉRATIONS D'ORDRE)	94 322,14 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2015	92 169,53 €
SUBVENTIONS SUR TRAVAUX	11 200,00 €
AUTOFINANCEMENT	170 500,00 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT	318 930,47 €
TOTAL	1 561 600,00 €



PRÉVISIONS 2016

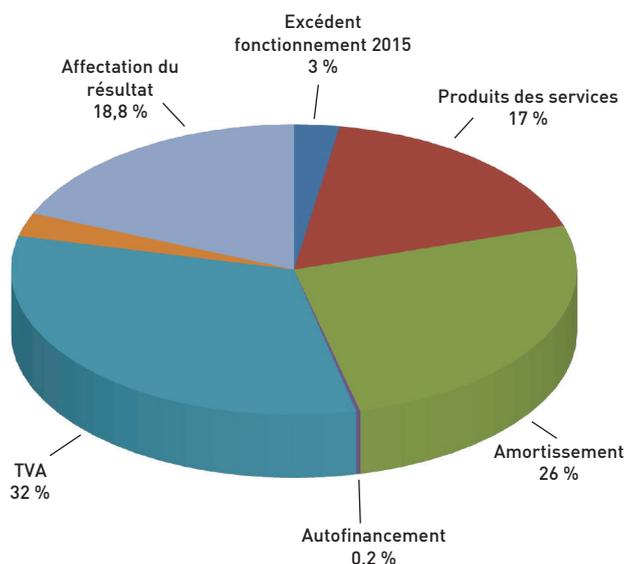
DÉPENSES	
REPRISE DÉFICIT INVESTISSEMENT 2015	80 394,87 €
CHARGES COURANTES (ELECTRICITÉ, TÉLÉMAINTENANCE, ENTRETIEN DES STATIONS D'ÉPURATION)	47 500,00 €
REMBOURSEMENT DETTE (INTÉRÊTS : 19 516,00 € // CAPITAL : 38 500 €)	58 016,00 €
OPÉRATIONS D'ORDRE (AMORTISSEMENTS)	112 720,00 €
TRAVAUX (ASSAINISSEMENT MALIX)	33 985,13 €
AUTOFINANCEMENT	984,00 €
TOTAL	333 600,00 €

Malgré l'emprunt contracté pour financer en partie les travaux d'Assainissement, la dette reste contenue.



RECETTES	
EXCÉDENT FONCTIONNEMENT 2015	11 122,36 €
PRODUITS DES SERVICES (VENTE D'EAU, REDEVANCE ASSAINISSEMENT)	75 500,00 €
AMORTISSEMENTS	112 720,00 €
AUTOFINANCEMENT	984,00 €
REMBOURSEMENT TVA SUR TRAVAUX 2015	139 105,13 €
SUBVENTIONS POUR TRAVAUX	11 273,64 €
AFFECTATION DU RÉSULTAT 2015	80 394,87 €
TOTAL	431 100,00 €

Les travaux d'assainissement sont terminés; toutefois, avec le retour de TVA sur les dépenses réalisées en 2014 année du chantier de la STEP de Malix, les recettes sont importantes d'où un choix de présenter exceptionnellement un budget excédentaire. Il conviendra de basculer cet excédent sur le budget principal et ce après dérogation ministérielle.



DYNAMIC
concept

DYNAMIC CONCEPT
AGENCE DE SAVOIE
ARCHITECTE PAYSAGISTE
SAVOIE HEXAPOLE
BÂTIMENT AGRION
73420 MERY

DYNAMIC CONCEPT
BET Infrastructures VRD
23 RUE DES CORDELIERS
01300 Belley
Tél. 04 79 42 54 90
Fax 04 79 87 32 49
contact@dynamic-concept.biz

Agence Oyonnax
188, Rue Anatole France
01100 OYONNAX
tél : 04 74 73 06 78



Voirie

La route de Plomb a été renforcée par endroit et en partie goudronnée, une glissière de sécurité a été posée en amont des jardins du Couard .

La société Eiffage a également mis du "point à temps" sur la route de Malix et sur la place de la Mairie .

Le montant total de ces travaux est de 42 580 €.

Salle des fêtes

La cuve à mazout de la salle des fêtes d'une contenance de 5000 litres ayant une fuite, a été remplacée par 4 cuves de 2000 litres à "double peau". Le remplacement a été réalisé par l'entreprise Servignat, les travaux de maçonnerie par l'entreprise Galizzi et Gilles Mourier s'est occupé de la partie électrique, pour un montant total de 23 660 € TTC.

La société Payet a changé le chauffe-eau situé vers la chaudière.

La Commission Sécurité déléguée par la Sous-Préfecture qui s'est réunie le 18 Octobre 2016 a donné un avis favorable pour l'utilisation des locaux.

Divers travaux dans la commune

Les tenaysiens peuvent à nouveau entendre sonner les cloches , la réparation a été confiée à l'entreprise Bodet pour un coût de 6000 € (il s'agit d'une 1^{ère} tranche de travaux).

Nos agents communaux ont réalisé un petit coin bien sympathique pour se reposer un peu avant d'attaquer la montée vers Malix...

Ils ont aussi remplacé des bancs et en ont installé un vers la



Fontaine ce qui est très apprécié des Tenaysiens.

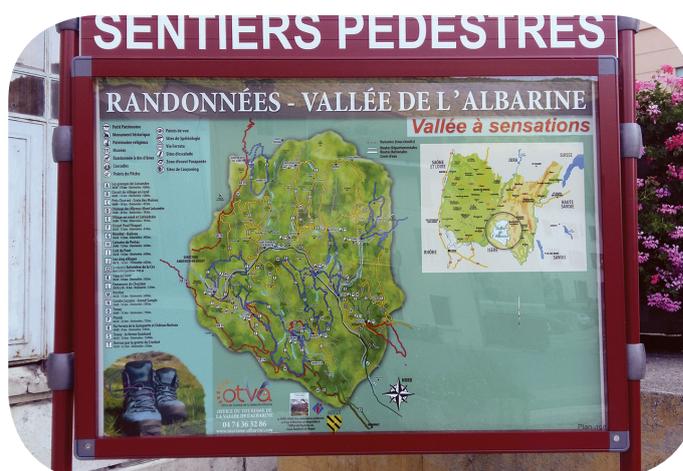
Ils ont repris le trottoir en béton désactivé et l'enrobé suite à l'affaissement de la chaussée devant le VIVAL.

Les cantonniers ont également repeint les jardinières à l'entrée de la place, passé au karcher les parapets du pont et remplacé les potelets malmenés Rue de la Gare.

Gilles Mourier a changé les lampadaires rue Cordaret (2 610 €) et mis un éclairage sous le pont qui donne accès au Lotissement du Couard (2 350 €).



Le panneau des sentiers pédestres a été remplacé suite aux dégâts causés par un camion et nous en avons profité par le biais de l'entreprise Ain Color de Torcieu pour changer le plan des randonnées en lui apportant de la couleur et plus d'informations, ceci en concertation avec l'Office de Tourisme et l'Association des Randonneurs du Canton.



Des distributeurs de sacs pour collecter les déjections de nos compagnons à quatre pattes ont été installés à Champ Jupon et à l'HLM Courtioux. Merci de ramasser les petits cadeaux de nos amis les bêtes dans les sacs prévus à cet effet et de les jeter dans les poubelles adéquates.

Une table de ping-pong va être installée sur l'aire de jeux des HLM.

Assainissement : La Commune a demandé à l'entreprise DUMAS de raccorder le bâtiment Maire/Ecole Maternelle au réseau collectif. Les 4 fosses septiques ont été schuntées pour un montant de 18 152 € TTC.

Défibrillateur

Un deuxième défibrillateur a été installé sous le lavoir du haut à Malix pour un coût avec le branchement de 3745 €. Nous avons eu une subvention de 1 100 € de la réserve Parlementaire par la sénatrice Mme Sylvie GOY-CHAVENT.

Une formation dispensée par les sapeurs-pompiers de

ET ENVIRONNEMENT

St-Rambert a eu lieu fin novembre. Elle a permis aux habitants de connaître les consignes d'utilisation de ce matériel en cas de besoin

Accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite

Une première tranche de travaux a été réalisée concernant la salle des fêtes, le perron de la mairie et les escaliers qui donnent accès à la salle des mariages pour un montant total de 21 542 €

Sont intervenues les entreprises :

COUPRIE pour les travaux de menuiserie

OLIVETTI pour le serrurerie

MOURIER pour l'électricité

CHEVROLAT pour la plomberie



Sécurité routière

Un arrêté municipal pour classer "Le Moulin à Ciment" en agglomération a été pris afin de pouvoir limiter la vitesse à 50 km/h . Un rétrécissement de la route va être fait à l'essai par le Conseil Départemental.

Mi-novembre, l'entreprise COLAS, missionnée par le Conseil Départemental, est intervenue pour modifier le STOP rue de la Gare (à la sortie de Tenay en direction d'Ambérieu) afin d'améliorer la sécurité.

La Commune va profiter de cette intervention pour réaliser un branchement électrique sur le réseau communal pour alimenter le radar pédagogique installé sur la déviation, afin d'assurer son fonctionnement permanent.

Vitesse à Malix : Alertés par la population, les élus ont fait réaliser des mesures de comptage de la vitesse des véhicules sur les 2 entrées du hameau.

Afin d'améliorer la sécurité des riverains, un dispositif est à l'étude pour une réalisation en 2017.

Environnement

Les chasseurs ont anticipé la journée nettoyage en évacuant



de nombreux déchets entreposés le long des chemins ruraux. Une poignée de bénévoles a succédé aux chasseurs beaucoup plus nombreux pour nettoyer la nature. Divers déchets ont été collectés dont une centaine de pneus qui ont été acheminés à la déchetterie.

Vérification de nos installations

La société SOCOTEC est chargée de vérifier nos aires de jeux et les installations dans nos bâtiments publics (électrique, alarme incendie , gaz, système de désenfumage...).

VEOLIA assure le contrôle des postes d'incendie et l'entretien de nos STEP. L'entreprise DESAUTEL contrôle les extincteurs et la société JOSEPH vérifie les équipements de cuisine de la salle des fêtes et ceux de la cantine.

Divers

Pour faciliter le travail des livreurs, du facteur et des secours... la numérotation des maisons Route de Malix (depuis l'embranchement avec la RD 21 jusqu'au HLM) ainsi que l'Impasse des Jardiniers est faite.

Carlos Pardo, Pierre Persico

ACHAT - VENTE DE TERRAINS
PROMOTION IMMOBILIÈRE

Primm
PROMOTEUR LOTISSEUR

Tél : 04 79 81 10 44
01300 BELLEY
www.primmo-dumas.com

Graphisme ■ Publicité ■

Création
Impression

Carte de visites - Logos
Brochures - Flyers
Panneaux publicitaires
Enseignes ...

pml

06 87 88 90 30
01230 Tenay

pascale.lapeyre@free.fr
pascale-lapeyre-graph.com

Affaires scolaires

L'an dernier a vu la fin de la réfection des classes de l'école élémentaire. Après une pause en 2016, des travaux importants à l'école maternelle seront programmés au 2ème trimestre 2017 obligeant les élus à prévoir l'installation de modules préfabriqués dans la cour de l'école élémentaire pour accueillir les deux classes de maternelle.

En mai 2016, tous les enfants de l'école élémentaire sont partis 3 jours en classe découverte à Giron avec l'aide financière du Sou des Ecoles, de la Commune mais aussi de l'entreprise Seiller qui, comme à son habitude, ne refuse jamais un petit coup de pouce fort apprécié afin de permettre la réalisation de ces voyages. Les enfants ont vécu, malgré une météo peu clémente, de belles expériences et en sont revenus enchantés. Merci aux enseignants d'avoir permis cette classe hors les murs.



Les enfants emmenés par leurs enseignants ont participé aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Cette présence est appréciée de tous. Là encore un grand merci aux enseignants, aux enfants et à leurs parents de cette implication au Devoir de Mémoire.

Pour cette année scolaire 2016-2017, les équipes enseignantes des deux écoles n'ont que peu changé. Les effectifs restent stables. Les classes, homogènes en nombre d'élèves, permettent une prise en charge efficace des enfants.

Concernant les TAP (Temps d'Activités Péri-éducatives), nous avons décidé à la rentrée 2016 de modifier sensiblement l'organisation TAP lundi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30.

Garderie "améliorée" le mardi et le vendredi portée par nos deux agents Ludivine en maternelle et Christine en élémentaire. Cette dernière reçoit le soutien d'un animateur du CSCA au vu du nombre d'enfants concernés. Une participation symbolique de 2 euros par semaine était demandée aux parents.

Nous avons alors relevé une baisse de participation aux activités durant l'année scolaire dernière : de 75% de présence l'année



scolaire précédente (activités gratuites les 4 jours), nous sommes passés à 60%. Il est à noter toutefois que, pour le début de l'année 2016-2017, le taux de présence des enfants aux activités est remonté à 75%. Un constat : il reste difficile de proposer des activités nouvelles à nos enfants, le vivier d'animateurs sur le territoire est limité même si ceux qui interviennent chez nous proposent, et nous les en remercions, des activités de qualité.

Affaires Culturelles

Le 28 mai la Compagnie de la Chrysalide a posé ses valises à Tenay afin de proposer une pièce de théâtre, les Sorcières de Rossillon tirée d'événements s'étant réellement produit en 1467 (c'était hier !!!). Une centaine de spectateurs a beaucoup apprécié la prestation des acteurs amateurs que compte cette troupe. Une belle soirée.

Le 18 juin était organisée la Fête de la Musique avec la participation de l'Harmonie de la Vallée, de la Batterie Fanfare l'Evidence, de Ain Cœur d'Art en la personne de Jacques Decouzon et son accordéon, du Danse Club. Sono Tropicale a assuré la sonorisation, le Sou des Ecoles la petite restauration et les deux bars de Tenay ont préparé des repas pour l'occasion. Belle soirée là encore.

En juin également l'Harmonie de la Vallée est venue proposer son concert apprécié de par la diversité et la vivacité des morceaux proposés.

Le 23 octobre ce fut au tour d'Ain Cœur d'Art de proposer un spectacle de musique. Trois formations se sont succédées afin de régaler la centaine de spectateurs présents de morceaux de jazz choisis.

Belle soirée là encore !

Liliane Blanc-Falcon

Vivre en EHPAD ne signifie pas que l'on soit en retrait de la vie sociale. Bien au contraire l'animation constitue l'un des volets importants des projets d'établissement.

A la Maison à Soie, où le projet d'établissement est actuellement revisité, l'accent est porté sur l'animation et la vie sociale.

Le projet soutenu par les équipes, sous l'impulsion de l'animatrice, vise à préserver et maintenir le lien social au sein de l'établissement et avec l'extérieur.

L'animation ne constitue pas uniquement le fait de distraire, ou de faire passer le temps. Bien plus c'est donner de l'existence au temps, des repères et une motivation pour chacun.

Elle permet aussi de tisser des liens entre les personnes : résidents, familles, bénévoles dans un autre domaine que celui du soin et de la maladie.

Patrick CRETINON, directeur
Philippe POULAIN, directeur adjoint

Pour toute demande de renseignement, visite ou rendez-vous :

04 74 36 59 00

Retrait des dossiers d'inscription à l'accueil de l'EHPAD la Maison à Soie
2, chemin de la soie - 01230 TENAY

Ou téléchargeable :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R17461>



PARTENARIAT AVEC LE CCAS DE ST RAMBERT, L'EHPAD CORNILLON
ET LE FOYER DES BLES D'OR AUTOUR DES JEUX



ET AUSSI DES SORTIES COMME ICI SORTIE DE PÊCHE



PETITE SÉANCE DE GYM POUR GARDER LA FORME



THÉ DANSANT À CHÂTILLON SUR CHALARONNE



... HALTE GASTRONOMIQUE DANS UN RESTAURANT À BETTANT

 **EIFFAGE**
ROUTE

1 Avenue Paul Langevin
01200 BELLEGARDE-SUR-VALSERINE

Tél : 04.50.48.10.03 – Fax : 04.50.48.47.74

www.eiffage.com



VINCENT GIANNASI

CHARPENTE COUVERTURE
ZINGUERIE

07.60.26.80.91

vincent.giannasi@gmail.com

01110 CORMARANCHE EN BUGEY

Siret: 521 140 822 000 29

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

QUE S'EST IL PASSÉ À LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'ALBARINE EN 2016 ?

Cette année, la Communauté de Communes a vécu au rythme de la fusion ou non à la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.

En octobre 2015, Monsieur Laurent TOUVET, Préfet de l'Ain, dans son nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale, proposait de fusionner au 1er janvier 2017 dix communes de notre comcom actuelle avec la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (CCPA), Evosges et Hostiaz choisissant de se raccrocher à la Communauté de Communes du Plateau d'Hauteville. Cette proposition incluait également de mettre dans la CCPA la Communauté de Communes de Rhône Chartreuse (ex canton de Lhuis).

Les communes ont dû se positionner sur ce projet de nouveau schéma : onze communes sur douze que compte notre territoire se sont prononcées en faveur de la fusion avec la CCPA.

Fin mai 2016, les élus de la Plaine de l'Ain proposaient une intégration des deux Comcoms Albarine et Rhône Chartreuse en lieu et place de la fusion. Seule différence entre les deux propositions est qu'il n'y a pas de changement ni de statuts dans la nouvelle grosse intercommunalité ni de changement d'équipe dirigeante. Au demeurant, si la fusion avait été prononcée la situation aurait été sensiblement la même, les élus originaires de l'ex CCPA restant en nombre supérieur aux nouveaux entrants (sur 83 délégués que comptera la nouvelle entité, seuls 21 délégués seront originaires des deux comcom entrantes).

Lors de la dernière CDCI du 15 septembre 2016, au vu de l'accord de la grande majorité des conseils municipaux que comptera ce grand territoire, Monsieur le Préfet a signé l'arrêté validant l'intégration de la Vallée de l'Albarine et de Rhône Chartreuse dans la CCPA au 1er janvier 2017.

Depuis des réunions de préparation ont été organisées entre élus afin de préparer au mieux la bascule à cette date que ce soit au plan des déchets qu'au plan économique ou encore au niveau animation et promotion touristique, toutes ces compétences étant du ressort de la CCPA.

La Communauté de Communes a poursuivi cette année 2016 son bonhomme de chemin avec trois dossiers importants à mener.

1. Le Contrat de Territoire et sa mise en œuvre

En février 2016, Madame Ségolène NEUVILLE, Secrétaire d'Etat en charge de l'exclusion, est venue signer le Contrat de

Territoire à Saint Rambert en Bugey (contrat hybride car il a été monté comme un Contrat de Ville mais sans les subsides de l'Etat, uniquement avec des fonds de droit commun). Après une visite de l'entreprise BCM dont les locaux ont été construits par la Comcom afin de maintenir l'emploi chez nous, elle a rencontré tous les partenaires signataires du Contrat (Région, Conseil Départemental, CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, Pays du Bugey). Elle a apposé, au nom de l'Etat, sa signature à côté de celle du Préfet Laurent TOUVET sans qui ce contrat n'aurait pas vu le jour. Un grand merci à lui et à Corinne GAUTHERIN, Directrice de la Cohésion Sociale dans l'Ain qui a porté ce contrat avec beaucoup de force et de conviction. Ces deux personnes ont quitté le Département, mutations obligent, mais le flambeau a été repris avec la même détermination par Madame Pascale PREVEIRAULT, Sous-Préfète de Belley.



Diverses actions ont été déjà mises en place :

Une étude pré-opérationnelle à une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) a été lancée avec en lien une réflexion d'ensemble par le CAUE sur les 3 communes de la Vallée que sont Tenay Argis et Saint Rambert afin d'avoir une réflexion cohérente de valorisation de nos 3 communes.

La Maison des Services au Public (MSAP) s'est ouverte à Saint Rambert au Centre Socio- Culturel de l'Albarine (CSCA) rue du docteur Temporal afin de rapprocher les usagers des services tel la CAF, la CPAM, Pôle Emploi, la MSA. Anaïs, formée



Vidange - Curage
Collecte & Recyclage tous déchets
Location Bungalows, WC chimique

01300 BELLEY - Tel : 04 79 81 86 82

SARL Pierre PERSICO
Maçonnerie Carrelage Charpente
PERSICO Pierre

Les Hauts de Champ Jupon
01230 TENAY
persico.pierre@wanadoo.fr

Tél. 04 74 36 46 05 Fax 04 74 36 67 38

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

par ces structures, peut vous apporter aide et renseignement. N'hésitez pas à franchir la porte.

Un Club chercheurs d'emploi se réunit tous les jeudis de 9h à midi au CSCA.

Repartir, action à destination des femmes, est également en place depuis début octobre dans ce même lieu.

Pause Parents a sa concrétisation sur Tenay tous les mercredis matin de 8h 30 à 11h 30, durant les périodes scolaires, au local Zébulons dans le bâtiment de l'école primaire.

Un atelier couture est également mis en place depuis début octobre favorisant l'échange de savoirs au CSCA (un atelier est prévu sur Tenay aux Zébulons).

La réflexion commune et partagée des acteurs sociaux sur la parentalité est en place au collège et regroupe à raison d'une journée par mois, tous ceux qui ont contact avec les parents (enseignants, assistantes sociales, puéricultrice, animateurs du Centre Social, personnel de la micro-crèche...)

Un parc atelier mobylette est en gestation (ouverture escomptée fin 2016 début 2017) au CSCA afin de permettre la mobilité pour ceux qui en sont privés.

L'Action foot salle, le jeudi soir à la salle de Saint Rambert est co-animée par le CSCA et les éducateurs de l'ADSEA à destination des jeunes de 15 à 25 ans.

2. La construction de la Micro-Crèche de Torcieu

Dans ce même Contrat de Territoire avait été acté la création d'une seconde **micro-crèche à Torcieu** ainsi que la création d'un **RAM (Réseau d'Assistants Maternelles)** dans ce même lieu. Nous en sommes à la phase ouverture des plis. Ce projet a grandement été subventionné par la CAF, l'Etat via des subventions DETR (Dotations d'Équipement des Territoires Ruraux) amplement bonifiées par la volonté de Monsieur le Préfet pour accompagner le Contrat de Territoire. Le Conseil Départemental ainsi que la MSA apportent eux aussi quelques subsides. Le montant total des subventions atteint les 80%.

La micro crèche de Saint Rambert sera descendue d'un étage avec là aussi des aides conséquentes de la CAF et de la DETR bonifiée (environ 75% de subventions obtenues).

3. Tourisme

Une réflexion avait été engagée dès avril 2014 afin d'acter notre positionnement touristique.

Ainsi est né le concept de « Albarine Vallée à sensations » avec pour « cible » les jeunes (et moins jeunes) sportifs.

Il décline des sensations

Intenses (via ferrata, parapente, escalade, canyoning, découverte des grottes...)

Emouvantes : découverte de la crypte de saint Domitien ou d'églises classées (Cleyzieu), sentier de Mémoire d'Evosges, les balades en ânes, la pêche

Etonnantes avec la découverte du village rond d'Oncieu ou bien encore de notre ramequin

Epoustouflantes avec les superbes panoramas qui s'offrent à nous dès que nous sommes en hauteur ou bien d'admirer les superbes falaises ou bien encore les gorges ou les cascades.

Ce concept "Albarine, Vallée à sensations" est portée sur le livre blanc du Tourisme édité par le Conseil Départemental dans la rubrique "destination à découvrir absolument".

Un nouveau projet découlant de ce positionnement a vu le jour, le Projet "Verticales". Il vise à mettre en évidence deux sites emblématiques de notre territoire : le cirque de Charabotte à Chaley avec le sentier des tunnels et le secteur des grottes à Torcieu, lieu très prisé par les spéléologues.

Ce Projet "Verticales" a reçu le soutien du Département et du Massif du Jura qui se sont positionnés en subventionnant l'étude de faisabilité à 72.5% et en marquant leur intérêt pour la réalisation de ce projet. Les élus de la CCPA ont également retenu ce projet dans la programmation touristique de la CCPA élargie.

A compter du 31 décembre 2016, la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine n'existera plus mettant fin à près de 50 ans de coopération intercommunale des 12 communes de l'ancien canton de Saint Rambert, que ce soit au travers d'un SIVOM, puis d'un District et enfin de la Communauté de Communes.

Il faut regarder l'avenir avec confiance : la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine est morte, vive la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain élargie.

Liliane BLANC-FALCON - Présidente

Joseph



ETS JOSEPH
NORELAN BOURG
390 Avenue de Parme
01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 23 34 96
Fax 04 74 22 66 17

Etude, Installation, Maintenance
Froid Commercial et Industriel
Génie Climatique
Cuisines Professionnelles
Ventilation, Buanderie



E-mail : info@joseph-sas.fr
www.joseph-pro.com

Color Elle

Mardi - Mercredi 8h30 - 18h30
Jeudi - Vendredi 8h30 - 12h
Samedi 8h30 - 16h

Hommes 04-74-46-47-34
Femmes 06-71-13-16-20
Enfants

+ Service à domicile

LE SIABVA

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Bassin Versant de l'Albarine a été créé après les grandes crues de 1990 et 1991. Il regroupe toutes les Communes de l'Albarine et de son bassin versant de la source, sur le plateau d'Hauteville à sa confluence avec la rivière d'Ain. Il est à l'origine de 2 contrats de rivière avec la Région qui ont eu pour but d'améliorer le milieu naturel aquatique par des travaux d'aménagement (exemple : l'arasement de la digue de Cordaret).

Il est un organisme fédérateur pour les travaux d'assainissement entrepris par les Communes. Il travaille en lien étroit avec l'AAPPMA de l'Albarine. Son Président est M. Jacky MAGDELAINE d'Ambérieu-en-Bugey, qui mène le syndicat de main de maître avec une équipe très compétente.

Au mois de septembre, le syndicat de rivière de l'Albarine a mené des travaux sur la rivière en démontant une partie du barrage de Cordaret situé en amont de la maison de retraite



Un peu d'histoire ...

Le barrage de Cordaret a été construit au XIX^{ème} siècle pour utiliser la force hydraulique dans les usines de filature. Avec l'arrivée du charbon et des grandes cheminées, les usines finirent par arrêter d'utiliser la force de l'eau car elle présentait l'inconvénient de ne pas être constante. Puis, les crises industrielles ont eu raison des filatures et l'usine a finalement été détruite, pour laisser la place à la maison de retraite en 2010.

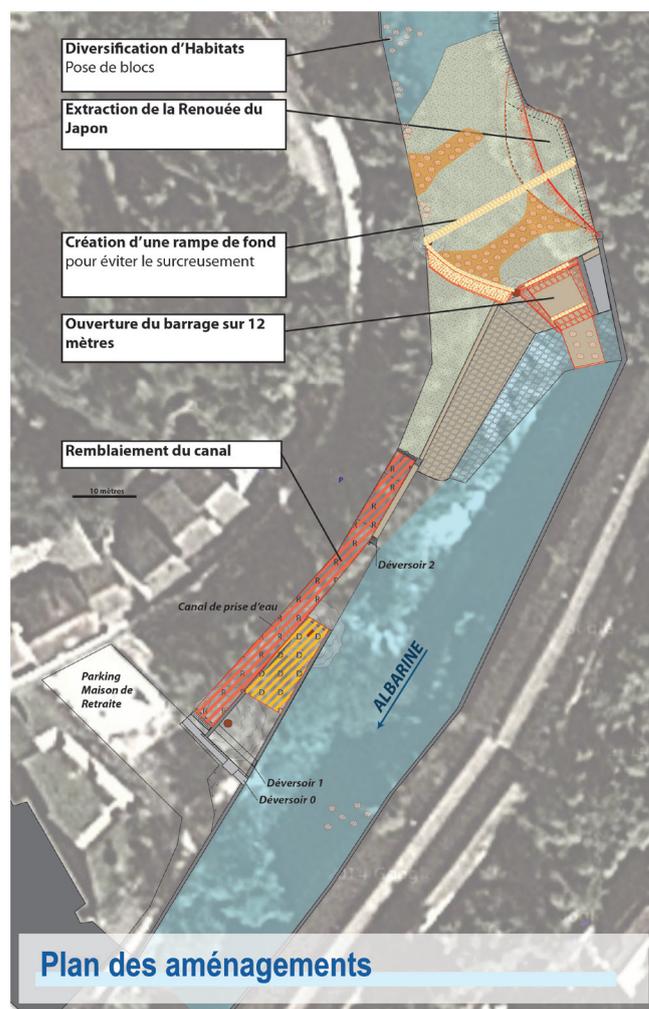
Au moment de la création de la maison de retraite, le canal d'amenée d'eau dans l'usine a été bouché.

Le barrage de Cordaret n'avait donc plus d'utilité et avait perdu son "droit d'eau".

Pourquoi casser le barrage ?

Sans usage et sans entretien, le barrage d'une hauteur de 2,8m présentait surtout des inconvénients. Premièrement, la rivière transporte des galets (pendant les crues notamment). Ces derniers protègent le fond du lit contre l'enfoncement de la rivière. Sans cailloux, une rivière se creuse et finit par déstabiliser ses berges devenues trop hautes, et les ponts qui la traversent.

Ensuite, les poissons se déplacent dans la rivière pour trouver de la nourriture ou se reproduire. Le barrage constituait alors une barrière infranchissable sur laquelle les truites venaient se casser le nez au mois de décembre, au moment où certaines d'entre elles remontent la rivière en quête de zones favorables pour se reproduire.



Enfin, la hauteur et la position du barrage modifiaient le comportement de la rivière et créait un risque d'inondation du secteur de la maison de retraite (pour les crues très importantes).

Ces trois raisons ont conduit à réaliser ces travaux d'ouverture dans le barrage. Cela a donc permis de libérer les galets, les poissons et de mieux nous préserver des sautes d'humeur de l'Albarine.

Combien ça coûte ?

Au préalable, l'association de pêche a dû acheter le barrage. Ensuite le syndicat intercommunal de l'Alabrine a réalisé les travaux pour un montant de 36 000 € HT dont 29 000 € payés par l'Agence de l'eau, organisme public qui prélève des redevances sur nos factures d'eau pour financer des actions sur les réseaux d'eau, d'assainissement et la restauration du bon fonctionnement de nos rivières.





CITROËN

GARAGE DE L'EUROPE
38, Avenue de l'Europe
01230 SAINT-RAMBERT-EN-BUGEY

Frédéric MATHY
Réparateur agréé

TEL. 04 74 36 31 53
FAX 04 74 36 35 99
sarl.mathy@wanadoo.fr

sarl.mathy@wanadoo.fr

DUMAS



TRAVAUX PUBLICS

Terrassement
Réseaux humides
Réseaux secs
VRD

Tél : 04.79.81.10.44

www.dumastp.fr
contact@dumastp.fr



Courenq - Yvoz
ASSURANCES

*Toutes Assurances
Professionnelles*

PRODUITS FINANCIERS
ET ÉPARGNE RETRAITE

Auto - Habitation -
Complémentaire Santé

36, boulevard du Mail BP 56 - 01302 BELLEY
Tél. 04 79 81 04 35



Les Brigades Vertes

Jardin de Cocagne du Bugey

Production et vente de légumes bio

Association d'insertion socio professionnelle

770, avenue Château Larron - 01300 BELLEY
04 79 81 12 79
E-mail : lesbrigadesvertes@hotmail.com

Avec la validation en 2015 du nouveau positionnement touristique « Vallée de l'Albarine, Vallée à sensations », l'Office de Tourisme, accompagné par la Communauté de Communes de la Vallée de l'Albarine s'est attaché à mettre en place un programme d'actions opérationnel et pluriannuel validé cette année. Il est centré sur le développement d'activités à sensations, d'activités pour les familles, les sportifs, les pêcheurs...

Il contient également des actions de promotion et de communication à destination de ces cibles de clientèles.

Parmi les actions, nous pouvons citer une nouvelle offre pédagogique pour le musée, le montage d'un produit touristique "enterrement de vie de garçon", le développement du produit ramequin ou encore un travail d'identification et de valorisation des panoramas ... Ce travail nécessite une phase importante de réflexion auxquels les bénévoles et les socio-professionnels sont invités à participer.

Désormais, si tout est sur papier, tout reste à faire.

Dans les projets majeurs de la Vallée à sensations figurent le projet "Verticales", qui vise à valoriser les gorges, la cascade de Charabotte, les tunnels et Chaley comme pôle d'accueil. L'autre volet vise à structurer le site spéléologique de Torcieu avec le développement d'une offre ludique comme un stade de spéléologie. Même si ces projets rentrent dans le champ de compétences de la Communauté de Communes car nécessitant de futurs travaux, l'Office de Tourisme a été missionné pour animer le projet et suivre l'étude. Preuve que ce projet intéresse les partenaires, le Conseil Départemental de l'Ain a labellisé ces deux sites Espace Naturel Sensible et le Massif du Jura va être partenaire financier pour faire aboutir ce beau projet.

La dynamique que nous avons engagée, même si elle n'est pas toujours comprise par tous, porte ses fruits et nous permet d'appréhender l'avenir d'une manière plus sereine. La route est longue et le but ne pourra être atteint sans un réseau de prestataires touristiques, des investisseurs privés, des habitants ambassadeurs encore trop peu nombreux et engagés.

Par ailleurs, l'Office de Tourisme - à l'initiative du Pays du Bugey - participe à l'élaboration d'une nouvelle signalétique touristique, en remplacement de l'ancienne obsolète, peu cohérente, et souvent dénoncée. Les nouveaux panneaux seront adaptés, réglementaires et devraient contribuer à mieux mettre en avant les atouts de notre territoire.

En cette fin d'année, et même si l'avenir est incertain, l'Office de Tourisme ne se repose pas sur ses lauriers, après le nouveau document d'appel, il travaille un nouveau document thématique sur la pêche ainsi que la possibilité de réaliser des prises de vue y compris aériennes afin de renforcer les supports de promotion. Ce ne sont que quelques exemples de concrétisations à venir.

Enfin, d'ici quelques semaines, l'intégration de la Vallée de l'Albarine dans le périmètre de la Communauté de Communes

de la Plaine de l'Ain marquera un tournant dans l'histoire de l'Office de Tourisme, sur ses missions, sa composition, sa méthode de travail.

Ce que nous avons mené jusqu'à présent est un atout dans la bonne intégration de notre territoire, un exemple de réussite qui doit démontrer qu'un projet ambitieux et compliqué, n'a de sens que s'il correspond à une attente exprimée et menée dans la concertation. C'est le gage d'un projet soutenable et appropriable.

Vincent ALLARD, Président

Contact : 04 74 36 32 86
contact@tourisme-albarine.com
www.tourisme-albarine.com



AAPPMA

Comme nous l'avions annoncé l'an dernier, d'importants travaux ont été réalisés sur l'Albarine et notamment en 2016 au niveau de la digue de Cordaret.

Ce chantier s'est déroulé sur une quinzaine de jours en compagnie de l'entreprise Bordel TP de l'Isère. Le temps sec, comme vous avez pu le constater en septembre, a permis la réalisation du chantier avec des conditions hydrauliques qui n'ont pas nécessité d'arrêts particuliers lors de la phase travaux.

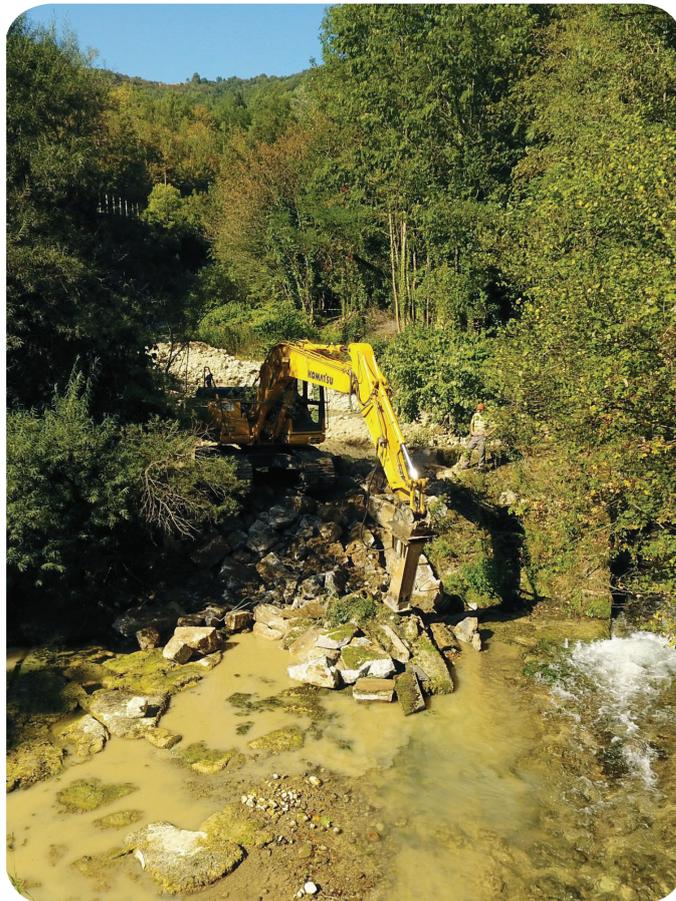
La digue s'est donc vue amputée d'environ dix mètres de son ouvrage afin de permettre de laisser passer poissons et sédiments. Une échancrure visible et efficace, puisque pendant les travaux, les truites ont déjà remonté la rivière. Un obstacle qui, il va sans dire, va favoriser la migration piscicole notamment de l'aval vers l'amont.

En amont de l'ouvrage, le but était de conserver un maximum d'habitats pour les poissons. Il sera par ailleurs certainement remis en 2017 des habitats sur ce secteur. Nous allons laisser l'hiver et ses débits s'approprier cette partie remodelée de la rivière avant de réajuster l'ancien plat que créait la retenue.

La pêche électrique a offert une centaine de kilos de truites et d'ombres d'une taille moyenne d'une trentaine de centimètres.

Le changement de profil de la rivière va apporter son lot de nouveaux habitats de par la conception des travaux. Les crues servent à cela, reprofiler et s'approprier ce que l'on a pu mettre à disposition de la rivière.

Concernant l'ensemble de la rivière, l'entretien annuel se poursuit, tant en ce qui concerne le suivi du cours d'eau, la qualité de l'eau ou l'état des populations piscicoles. Les déchets, même s'ils sont moins nombreux qu'auparavant, font malheureusement toujours partie du paysage. Le



summun étant réparti le long de la RD 1504 en ce qui nous concerne, qui nécessite un ramassage tous les ans au printemps. Des déchets, qui, s'ils ne sont pas récupérés en bordure de route, finissent dans l'Albarine. Ce sont donc les pêcheurs qui s'y collent pour que la rivière ressemble à un milieu aquatique à part entière et non à une poubelle.

Merci donc de respecter la rivière, les poissons et les gens qui participent à sa restauration !

CONNAISSEZ-VOUS L'ACCA DE TENAY - MALIX - LE CHANAY ?

Après 10 ans d'existence, les membres du bureau et le président, en partenariat avec la mairie et Monsieur le Maire, se sont orientés sur les contraintes environnementales.

Le but principal est d'avoir la volonté d'intégrer la pratique de la chasse dans la vie et la gestion durable sur le territoire.

Forte de 49 chasseurs pour la saison 2016 - 2017, la priorité est de réguler les espèces notamment le sanglier, avec pour priorités la sécurité, le respect des promeneurs et la propreté du territoire (collecte des encombrants, un jour par an, pour l'instant)

L'A.C.C.A est à l'écoute des personnes qui souhaitent avoir des renseignements sur la vie de cette association ou sur la pratique de la chasse.

Notre association vous donne rendez-vous au printemps de l'année 2017, pour son repas annuel (date à définir, qui paraîtra une semaine avant dans les quotidiens).

Le Président, M. Garcia

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

CLUB DU 3^{ÈME} AGE

Le Club du 3ème Age se réunit, chaque mois, pour des festivités renouvelées tous les ans. Bien sûr, c'est toujours autour d'un repas, mais que de plus convivial que de se retrouver tous ensemble autour d'une table à échanger souvent des souvenirs, des histoires, ou des chansons.

Malgré tout, on se demande ce qui se passe à Tenay, puisque nous accueillons actuellement plus d'adhérents des communes environnantes que du pays tenaysien. Faut-il changer de Présidente ? Ne convient-elle plus depuis 24 ans qu'elle est en place ? Pour l'instant, elle est là, et fait tout ce qui est en son pouvoir pour essayer d'animer au mieux chaque festivité. Nous vous attendons, venez nous rejoindre et vous verrez qu'il n'y a pas de mélancolie au sein du Club.

Vous serez les bienvenus.

La Présidente, Mme TERRIER



Association loi 1901 dont l'objet est l'enseignement et la pratique de l'art vocal.

Le groupe choral mixte a débuté sa 8^{ème} saison. Les quatre pupitres

principaux, Soprani, Mezzo-soprani et Alt, Tenors, Barytons et Basses, réunissent les choristes amateurs venus des différentes communes du Bas Bugey.

Depuis le 2 novembre 2016 Stéphanie Ballandrin-Bulin, Chef de Chœur (direction de cinq chorales), professeur de chant et chanteuse professionnelle (opéra, classique, blues...), met ses divers talents musicaux au service de CHORI'AL avec dynamisme et enthousiasme et propose un répertoire "a capella" qui permet d'être au plus près des demandes des choristes.

Les répétitions hebdomadaires de chorale, organisées dans un esprit de détente et de convivialité, ont lieu le mercredi dans la salle des Sociétés d'ARGIS, de 19 h 30 à 21 h.

Chaque saison l'accent est mis sur la préparation des prestations annuelles, des diverses sorties et animations à rayonnement communal, cantonal et à plus large spectre, la réponse aux invitations, la participation aux stages et aux rencontres inter-chorales et à toute initiative pouvant promouvoir le chant et la musique.

CHORI'AL est ouvert à toute personne désireuse de pratiquer le chant avec assiduité et à toutes celles et ceux qui, libres de leur temps, ont envie de chanter ensemble, dans la bonne humeur, au sein d'un groupe sympathique...nous souhaitons enrichir nos pupitres et recherchons particulièrement tenors, barytons et basses (hommes ou femmes). Amateur ou confirmé, n'hésitez pas, contactez-nous ou venez nous écouter un mercredi soir, chacun est le bienvenu...

La Présidente : Jacqueline RICHER
06 37 52 10 34
chorial01@gmail.com



Créée en 1968 par des élus du canton de Saint Rambert, l'association, qui s'appelait alors les "jeudis" de neige, permet depuis 48 ans aux enfants des communes de la vallée de l'Albarine de s'initier à la pratique du ski alpin.

Les sorties ont lieu le mercredi après-midi, dès que la neige fait son apparition sur les pistes d'Hauteville ou des Plans d'Hotonnes.

L'encadrement et la formation des enfants sont assurés par une équipe de skieurs confirmés en partenariat avec des moniteurs de l'Ecole de Ski Français. Les sorties sont ouvertes à tous les enfants dès le CP.

Les skis sont prêtés par l'association pour les sorties du mercredi et un système de location est proposé aux enfants qui souhaitent conserver le matériel avec eux toute la saison. Une braderie est également organisée en début de saison pour l'équipement en chaussures et vêtements de ski.

Toutes les dates (sorties, manifestations...) ainsi que les modalités d'inscription sont communiquées aux familles par l'intermédiaire des écoles et des cahiers de liaison.

Pour tout renseignement : mercredideneige01@gmail.com ou Gaël Allain 06 83 74 53 04

SOU DES ECOLES DE TENAY

Le Sou des Ecoles de Tenay organise des manifestations dont les bénéficiaires servent à soutenir des projets à destination des élèves des écoles de Tenay (sorties scolaires, spectacles..).

Lors de la dernière assemblée générale, le 6 octobre 2016, un nouveau bureau a été élu et a pris le relais de l'équipe en place depuis plusieurs années. Nous tenons à remercier ici les anciens membres pour leur engagement au service des enfants de la commune. Nos objectifs pour l'année 2016/2017 sont d'étoffer notre équipe en lançant un appel à tous les parents sensibles à la richesse et à la qualité des projets proposés à nos enfants et de rechercher des sources de financement pour les réaliser. Chers parents d'élève(s) des écoles de Tenay, rejoignez-nous selon vos disponibilités pour :

- Intégrer le bureau et décider avec nous de la marche à suivre
- Proposer de nouvelles idées
- Animer et aider lors des manifestations (buvette, jeux...)
- Installer / désinstaller le matériel lors des manifestations

Nous vous remercions par avance pour votre participation ! Surveillez bien les cahiers de liaison de vos enfants pour les dates de réunion et de manifestation.

Les membres du Sou des Ecoles de Tenay.

Renseignements : Bruno PAYET : 06 12 09 70 86
ou Gaël ALLAIN : 06 83 74 53 04

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



ÂNE A MALIX

La saison estivale 2016 aura été une année sabbatique imposée par le manque de disponibilité de l'équipe d'Âne à Malix. Espérons que les ânes en ont profité pour faire le plein d'énergie ; et que l'année 2017 nous prépare de belles randonnées.

L'ânesse Mimine, invalide et épuisée après une chute au pré l'hiver dernier, a bien repris des forces. Après 3 mois d'handicap majeur, elle reprend progressivement de l'activité physique et une belle allure. Son équilibre reste fragile. Elle restera, cet hiver encore, isolée du reste du troupeau en compagnie de sa fille Douceur.

La saison des randonnées reprendra dès les vacances de Pâques. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

La Présidente, Elisabeth Chapuis

Contact: 04 74 36 48 89 et 06 87 42 48 02 - Mail : ane-a-malix@orange.fr

Site internet : ane-a-malix.e-monsite.com



Né en 1973 de la fusion des sections basket de l'Etoile du Bugey St-Rambert et de l'Union Sportive de Tenay, l'Albarine Basket Club est devenu, avec plus de 100 licenciés cette saison, une quarantaine de bénévoles tout au long de l'année, l'un des plus gros clubs sportifs de notre vallée.

Dans ce cadre nous nous efforçons d'offrir à chaque joueur, fille ou garçon, jeune ou adulte, un environnement propice à son développement personnel et sportif.

Le basket est, en effet, une discipline exigeante reposant sur de fortes valeurs individuelles et collectives (adresse, sens tactique...) similaires à celles qui régissent le développement de votre entreprise.

Lors de la centaine de matchs qui se dispute à Saint-Rambert, chaque saison, nos équipes défendent ces valeurs et contribuent à la renommée sportive et éducative de notre club et de ses partenaires.

Les rencontres jouées à domicile drainent dans la salle polyvalente de Saint-Rambert-en-Bugey, en plus de nos propres supporters, plusieurs centaines de spectateurs par an venus de l'Ain et des départements limitrophes. Quant à notre site internet, il reçoit en moyenne 2000 visites par an.

N'hésitez pas à vous rendre sur notre site : <http://club.quomodo.com/albarinebc/accueil.html>

Ou à nous appeler pour plus de renseignements : Fanny Belline - Présidente - 06 69 78 34 42



Cette association, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, créée le 27 décembre 2004, a pour objet de favoriser, développer et promouvoir la danse, la gym et le twirling-bâton. Les entraînements ont lieu tous les mercredis à la Salle de Gymnastique de Tenay.

Horaires des entraînements Enfants : les mercredis de 17h30

à 18h. / Adolescents : les mercredis de 18h à 19h. / Adultes : les mercredis de 21h à 22h30.



Montant de la cotisation annuelle 2016/2017 : 25 € - BTL acceptés. Les inscriptions se

sont déroulées du 14 septembre au 12 octobre 2016. A ce jour, l'effectif se compose de 24 filles (7 petites, 9 ados et 8 adultes).

Une nouvelle saison a commencé et de nouvelles chorégraphies viendront, comme chaque année, agrandir le répertoire du Danse Club Albarine avec **Florence**, notre nouvelle chorégraphe.

Représentations 2016 :

Le Danse Club Albarine est intervenu, pour la troisième année consécutive, lors de la fête de la musique organisée par la Mairie de Tenay le 18 juin 2016 et pour le Sou Des Ecoles, lors de la fête de fin d'année des écoles de Tenay, le 24 juin 2016.

Manifestations 2017 :

Les membres du Danse Club Albarine proposeront à la population Tenaysienne et Hautevilloise leurs brins de muguet pour le 1^{er} mai. Ils seront également présents sur le marché de Tenay en juin pour leur traditionnelle vente de gâteaux.

Représentations 2016/2017 :

Le calendrier est en cours de réalisation. Les membres du bureau rappellent aux différentes associations que le Danse Club Albarine peut intervenir pour animer banquets, soirées dansantes, kermesses... Merci de nous contacter au minimum 1 mois avant

Tél : 06 70 12 55 67 ou 04 74 36 46 93 - après 19h.

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE



AIN CŒUR D'ART

L'Année 2016 se termine pour Ain Cœur d'Art avec une activité intense 10 concerts sur l'année dans l'Ain et au-delà dont le dernier aura lieu le dimanche 11 décembre dans l'église St Louis à Lyon 7^{ème}.

Tout cela demande : de l'énergie, un fort investissement des bénévoles, un réel soutien des habitants, des collectivités et de leurs élus.



Ain Cœur d'Art se félicite de représenter l'Ain et tout particulièrement la Commune de TENAY.

Festi JAZZ en est la consécration.

De nombreux groupes nous sollicitent pour y participer.

L'arrivée de nouveaux musiciens et chanteuses va nous permettre pour 2017 d'élaborer un répertoire surprenant que nous ne manquerons pas de vous présenter en espérant que le public Tenaysien répondra présent.

L'ensemble des membres d'Ain Cœur d'Art se joignent à nous pour vous présenter leurs meilleurs vœux 2017.

Le Bureau

Domaine Monin

AOC Vins du Bugey - Cru Manicle

255 Chemin des Vignes - 01350 Vongnes - Ain - France

Tél: 04 79 87 92 33 - Fax: 04 79 87 93 25

info@domaine-monin.fr



ASSOCIATION TAO LOTUS



L'association TAO LOTUS a été créée le 15/10/2005 pour une recherche de bien-être à travers le yoga, le Qi Gong, et l'organisation de rencontres, de stages, de conférences dans le même but. Nous avons, dans les premières années, réalisé des cours de Qi Gong, de yoga, ainsi que des journées de conférences-débats suivis d'ateliers pratiques de ces 2 disciplines.

Depuis l'année dernière les cours de yoga ont été repris par le Centre Socio-Culturel de l'Albarine. Les séances sont assurées par Brigitte RIORD et ont lieu tous les lundis à la salle de gym de Tenay (sauf vacances scolaires et jours fériés). Pour tous renseignements, contacter le CSCA au 04 74 36 26 00. Nous avons donc décidé de continuer à faire vivre notre association selon l'esprit et les statuts d'origine en organisant des manifestations diverses.

Le premier projet 2016 de l'association Tao Lotus a donc démarré par une conférence-débat le 29 octobre 2016, animée par Elisabeth MICHEL (enseignante Reiki et thérapeute esseniennne) avec le plus grand succès. Nous souhaitons vivement continuer à faire vivre cette association et sommes ouverts à tous projets en rapport avec le bien-être et le développement personnel.

Josy Lucy NIEDERLENDER,
présidente de Tao Lotus. Contact : 06 32 88 95 25
Adresse mail : josy01tenay@yahoo.fr

COMITÉ DES FÊTES



Le Comité des Fêtes organise chaque année ses traditionnelles manifestations pour le plaisir de tous :

Avril : Le pot au feu à emporter, a toujours autant de succès auprès des

Tenaysiens et amis de la Vallée.

Le 13 juillet : La météo un peu capricieuse en juillet a néanmoins permis de tirer un superbe feu d'artifice apprécié de tous. La sono a donné aux plus festifs la possibilité de poursuivre la soirée en dansant jusque tard dans la nuit.

Octobre : La spécialité diots et polenta remporte toujours un vif succès, et l'équipe a décidé de renouveler cette manifestation. A emporter ou à consommer sur place, toutes les portions cuisinées ont trouvé preneur. Chacun a pu se régaler. Le Comité des Fêtes vous remercie de votre fidélité, et vous souhaite une excellente année 2017.

Amitiés à tous.

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

CENTRE SOCIO - CULTUREL DE L'ALBARINE

2015 fut l'année du renouvellement du projet social, 2016 est l'année de sa mise en œuvre avec une nouvelle dynamique et une participation des habitants plus importante. Des ateliers sont toujours proposés pour les enfants, adolescents et adultes.

ENFANTS	ADULTES
MARDI Théâtre de 17h/18h (transport organisé de l'école Claude Guichard au CSCA)	LUNDI Yoga 14h30/15h30 17h30 à 18h30 à St Rambert et de 19h à 20h à Tenay Gymnastique 19h/20h
MERCREDI Eveil à la danse 14h/14h45 de 4 à 6 ans Danse Moderne 15h45/16h45 à partir de 7 ans	MARDI Informatique 17h/18h
VENDREDI Eveil à la danse 16h15/17h de 4 à 6 ans Danse moderne 17h/18h de 11 à 15 ans	JEUDI Club des chercheurs d'emploi 9h/12h
	VENDREDI URBAN TRAINING (footing et exercices dans la rue) 9h15/11h15

ADOLESCENTS
MARDI Théâtre 18h15/19h15 (transport organisé du collège au CSCA et possibilité de faire les devoirs de 17h à 18h)
JEUDI Club des chercheurs d'emploi 9h/12h

Le secteur Famille organise également :

Sorties Familiales

Régulièrement, sont proposées des sorties familiales à la découverte d'activités et de lieux inattendus !

Ces sorties sont l'occasion de partager, de faire des rencontres lors d'une journée entre familles

et amis. Tarif : en fonction de la sortie et des actions d'auto financement.

Des recettes d'ici et d'ailleurs

Proposition d'un temps convivial et de partage autour de la confection d'un plat ou d'un repas.

Un vendredi au CSCA et un vendredi à Tenay, salle "Zébulon" de 9h à 11h ou de 9h à 14h si vous souhaitez déguster vos réalisations sur place.

Tarif : participation en fonction des ingrédients achetés.

Atelier Sociolinguistique

Vous souhaitez apprendre à parler, à lire et écrire le français ou vous perfectionner au travers des mots de la vie quotidienne.

2 ateliers sont proposés :

- le mardi de 14h à 16h au CSCA - le jeudi de 14h à 16h à Tenay, salle "Zébulon". Tarif : gratuit.

Des Ateliers couture

Des personnes bénévoles sont à vos côtés pour vous aider dans la confection ou le "raccomodage" de vêtements. Si vous avez des compétences et que vous souhaitez les partager, rejoignez l'atelier.

Pause Parents

Rendez-vous à Tenay, salle "Zébulon" tous les mercredis matins de 8h30 à 10h30 afin de discuter autour d'un café ou d'un thé. Vous pourrez échanger à propos de l'éducation des enfants, la santé, les repas, les loisirs, etc. autant de sujets qui vous intéressent, vous questionnent ou vous tracassent.

Tarif : gratuit

Le tricot tous les lundis de 14h à 17h30. Gratuit.

Les sorties à Ambérieu tous les 15 jours, le C.S.C.A. organise une sortie à Ambérieu le vendredi de 9h15 à 11h30. Inscription le lundi de 14h à 18h auprès du secrétariat.

Tarif : 3€ l'aller/retour.

Les après-midi détente les mardis de 14h à 17h30.

Les animations Blés d'Or tous les 15 jours, le vendredi de 15h à 17h30.

Activités pour les enfants :

L'accueil de loisirs reçoit les enfants scolarisés de 3 à 13 ans, le mercredi et pendant les vacances scolaires. Un programme est disponible au CSCA. L'accueil périscolaire est également assuré par le CSCA sur la commune d'Argis. Les tarifs varient selon le coefficient familial.

NOUVEAU : MSAP et PIJ

La Maison de Service Au Public et le Point Information Jeunesse ouvert du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h.

Une personne vous accueille pour vous accompagner dans les démarches administratives, des ordinateurs sont également à votre disposition en accès libre.

Boulangerie Pâtisserie FIOLET
 2, rue l'Abbé
 01230 Tenay
 04 74 36 66 83



Frédéric TERRIER
 Peinture
 Décoration
 Revêtement sol/mur
PLAFOND TENDU
 Grande largeur et entre poutres
 10, rue parpaigne Sammissieu
 01350 CEYZÉRIEU
 Tél. : 06 08 99 95 11
 04 79 87 77 76
 www.terrier-peinture-deco.com

Fleurs de Lin
 SAINT-RAMBERT : 04 74 36 21 35 Interhora
 HAUTEVILLE : 04 74 35 19 10 - 04 74 35 36 91



Menuiserie de l'Albarine
 Dominique Guidard
 Agencements, ébénisterie
 Rénovation
 Ponçage / Vitrification parquet
 8 rue de la Guinguette
 01230 TENAY
 Tél. 04 74 36 37 67

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

U66 : en avant la création artistique !



Nous profiterons de cet article dans le bulletin municipal pour faire un rapide bilan de l'année écoulée et pour évoquer nos projets ! En 2016, nous n'avons pas organisé de nouvelles manifestations artistiques telle que "Art à Ciel ouvert au fil de l'eau" (manifestation de Landart en résonance avec la Biennale de LYON 2015). Nous sommes actuellement en train de réfléchir à une nouvelle participation à la Biennale de LYON 2017 mais nous ne savons pas encore sous quelle forme ! 2016 pourra donc être considérée comme une année charnière pour notre association où chacun des artistes s'est plutôt recentré sur sa création personnelle et des projets individuels d'exposition. Nous avons cependant respecté notre rendez-vous annuel avec les journées européennes du Patrimoine en présentant une installation de Cornélia MARIN au lavoir d'Argis. Nous terminerons ce rapide aperçu de nos activités en vous informant de la sortie d'un catalogue de photos sur le LANDART 2015. A consulter sur notre blog <http://associationu66.canalblog.com/> pour le format PDF. Vous pouvez également acheter la version imprimée sous simple demande à l'adresse suivante : associationu66@aol.com. Vous pouvez également, à cette même adresse nous faire part de vos remarques et autres demandes.

Robert CHAUSSE, Président de l'association
U66, Usine du Villars 01230 ARGIS

MENUISERIE COUPRIE
MENUISERIE ET AGENCEMENT
FOURNITURE ET POSE
BOIS, PVC, ALUMINIUM
LE CHAUCHAY
01230 TORCIEU
06 70 86 30 25
PATRICK-COUPRIE@ORANGE.FR

**Auto Ecole
Rambertoise**
30 ans d'expérience à votre service
KELLAL Djamilia
88, rue du Dr Temporal
01230 St Rambert en Bugey
Téléphone :
04 74 36 20 71
Mobile :
06 83 77 58 03

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE D'AIDE AUX PERSONNES DE L'AIN
ADAPA
L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle - rendez-vous, sorties... (transport accompagné).

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...

Contactez-nous au 04 74 45 59 63, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Milène LONGERE
Maison de Santé de la Mandorne - 14, rue Claude Mermet
01230 ST RAMBERT EN BUGEY
m.longere@adapa01.com
Permanences :
• Bureau de St Rambert en Bugey le mardi et le jeudi de 10h à 12h
• Mairie de Tenay le lundi de 11h à 12h

UNA
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

services à la personne

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



N'hésitez pas à franchir les portes de la Bibliothèque Municipale. Elle a réorganisé son local. Une sélection de livres très récents vous attend. Il y en a pour tous les goûts et si vous ne trouvez pas votre bonheur nous pouvons grâce à la navette de la Bibliothèque Départementale de Prêt trouver LE livre que vous cherchez. Grâce à la carte famille au tarif de 3,50€, vous pourrez emprunter 4 livres à chaque permanence si vous le souhaitez pour une période maximale de 3 semaines. Les enfants fréquentant les écoles de Tenay sont accueillis gratuitement à la Bibliothèque : une carte leur a été offerte en fin d'année scolaire.

Ouverture : vendredi et samedi de 10h à 11h30.

L'heure du Conte (animation gratuite) : Hélène attend les enfants le samedi des périodes scolaires afin de leur raconter une histoire. N'hésitez pas à amener vos enfants, ils passeront un bon moment.

LES ASSOCIATIONS ONT LA PAROLE

UNION MUSICALE DE L'ALBARINE

L'Union Musicale de l'Albarine a bouclé une année musicale 2015-2016 riches d'animations et d'événements. Tenay est l'une des communes où l'accueil d'animations facilite la logistique des associations comme la notre, à la recherche d'une visibilité. C'est pourquoi, nous sommes souvent présents à Tenay, soit pour le traditionnel concert de printemps de mai, l'animation de la Sainte Cécile de novembre ou le concert de découverte en mars, sans oublier la fête de la musique, qui pour nous, représente une des rares occasions, avec la fête de Noël de Saint Rambert, de nous produire devant un public et une ambiance différente.

Années après années, et malgré l'évolution des mentalités et des aspirations du public, le public tenaysien répond aux rendez-vous. Pour la suite, l'année musicale 2016-2017 est déjà entamée, elle a démarré dès le mois de septembre avec un agenda bien rempli et déjà quelques satisfactions.

En effet, si nous avons eu des difficultés pour trouver un nouveau projet à la chorale l'année dernière, ce n'est plus la même chanson cette année, puisque la nouvelle saison a été anticipée et l'engagement d'une nouvelle chef de chœur en la personne d'Isabelle Joud tient toutes ses promesses ; la dynamique engagée dépasse d'ailleurs toutes nos espérances.

Question Orchestre d'Harmonie, nous maintenons nos



efforts pour consolider le groupe. Bien qu'il y ait un peu de mouvements, l'effectif se maintient, ce qui nous permet de proposer des concerts réguliers, plutôt de qualité et plus adaptés à la demande du public. Néanmoins, comme nous le précisons l'année dernière, la conquête d'un nouveau public est un souhait commun à toute association, mais compliquée à mettre à œuvre de nos jours.

Enfin, terminons par le bémol avec la situation de l'école de musique qui ne se relance pas, en tout cas pour la formation en instruments à vent, le socle de notre association. Malgré des efforts financiers conséquents, une large communication, force est de constater que ce service à disposition des habitants et enfants de vallée répond moins à leurs désirs. Nous craignons, au moment où chacun souhaite garder ses repères, ses traditions ou des animations simples dans nos petites « contrées » que certains types d'apprentissage disparaissent faute de demande. L'Union Musicale devra s'adapter, et admettre qu'il sera difficile de retrouver ce que certains ont connu.

Si vous aimez chanter ou si vous pratiquez un instrument, l'Union Musicale vous accueille.

Pour apprendre la musique, rendez-vous, peut-être ...à l'automne 2017. Au plaisir de vous retrouver. Salutations musicales.

Le Président, Vincent ALLARD
Pour le Bureau- 06 07 75 21 57

www.umva.e-monsite.com - info.umva@gmail.com

ANCIENS COMBATTANTS DE TENAY - ARGIS - CHALEY



Cette année, nous avons encore consacré notre action au devoir de mémoire.

Pour se faire, nous nous sommes déplacés plus de vingt fois pour assurer la mission et malheureusement cinq fois pour accompagner un des nôtres à sa dernière demeure. Notre section a également été touchée puisque nous avons perdu ce bon camarade qu'était Henri JOUVENOT de Chaley.

Dans moins de deux ans, nous allons commémorer le 100ème anniversaire de l'Armistice de 1918. Espérons que la population se déplacera en masse pour honorer nos poilus. En effet, quelle famille n'a pas eu à souffrir la perte d'un être cher ! Citons l'exemple extrême des RUELLAN, originaires de Saint-Malo, ils ont

une famille nombreuse ; sur une fratrie de dix garçons, tous répondent à l'appel de la Patrie en danger, y compris deux des frères qui sont établis en Amérique. Six d'entre eux sont tombés au champ d'honneur, deux autres décéderont après la guerre des suites de leurs blessures, seuls deux ont survécu. Que le nom de cette famille reste dans les mémoires.

Le Président, Santiago DE MEGRET

FNACA : FÉDÉRATION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS D'AFRIQUE DU NORD

Le comité FNACA de Tenay-Argis-Chaley-Arandas créé en 1972 pour rassembler et aider les jeunes appelés du contingent ayant été envoyés en Algérie entre 1956 et 1962, continue d'exister avec 24 adhérents malgré les 44 années écoulées depuis sa création. Avec, encore plus de 300 000 adhérents au niveau national, nous continuons à commémorer le 19 mars (date du cessez-le-feu négocié par le Général De Gaulle en 1962) en souvenir des 30 000 camarades qui ont payé de leur vie, à l'âge de 20 ans, leur fidélité au service de la France. Avec l'Union Française des Anciens Combattants (UFAC), nous participons à toutes les commémorations nationales pour rappeler sans cesse que nous devons respect et reconnaissance à tous ceux qui, en sacrifiant leur vie, ont permis de faire vivre la France et les valeurs qu'elle défend.

Le Bureau

LA PETITE CHRONIQUE

11 JUILLET 1914 : Jean QUINSON – Maire

Nouveau règlement du cimetière : tarifs des inhumations :

. mort-nés	1 mètre	4 ou 6 Frs
. enfants de 1 à 5 ans	1.50 m	5 Frs
. enfants de 6 à 13 ans	1.70 m	6 Frs
. adultes	2 m	8 Frs
. concessions	2.50 m	16 Frs
. concession + exhumation		40 Frs

Pour les 3 premiers cas, allocation de 3 Frs par la Commune ;
Jours d'ouverture du cimetière : mercredi, samedi, dimanche, fériés ;

Enterrements non autorisés après 18h00

- Projet d'agrandissement de l'école des filles :

. 1^{er} projet : achat de l'institution St Joseph (ex Maison de Retraite) :

- Avantages : vastes superficies pour l'école de filles et la maternelle

- Inconvénients : coût élevé, cours en étages, escaliers nombreux, proximité de la route

. 2^{ème} projet : construction d'une maternelle sur les jardins des institutrices

- Avantages : coût peu élevé, situation centrale

-Inconvénients : besoins actuels juste satisfaits

Avis du Conseil : préférence pour le 2^{ème} projet

- Le bail Veuve BALLET des locaux du stand de tir (d'où le lieu-dit Le Tir) prenant fin le 4 août, décision de céder gratuitement ces locaux à la Société de Gymnastique pour des exercices de préparation militaire.

Déclaration de guerre le 3 Août 1914

7 NOVEMBRE 1914 : Jean QUINSON – Maire

Présents : L. CLERC, I. DUPONT, V. ALLARD, GRILLET, BOZON, VUILLERMET, C. DAVID, B. DAVID, Jh. DAVID (Malix), ALLARD, J. CLERC, GRINNAND, P. DUPONT,

Absents : WARNERY, FRANÇON, MAGLOIRE, CHEVROLAT, FAURE, BOUCHARD,

Sont mobilisés ou mobilisables dans le Conseil Municipal :

MAGLOIRE, Jh. CLERC, CHAVAT, FAURE, CHEVROLAT, BOUCHARD

- Traitement du garde-champêtre Charles ALLARD (Cantioux) nommé le 23 août 1914 : 50 Frs par mois.

23 JANVIER 1915 : Jean QUINSON – Maire

- La mobilisation des gardes PINGEON et THÉVENIN a entraîné leur remplacement par Ch. ALLARD pour le premier et pour le service du 2^{ème} par le garde VALERE et le garde particulier JOUANNIN ; le salaire du garde PINGEON lui est maintenu : décision de verser 80 Frs au garde THEVENIN et 100 Frs au garde JOUANNIN.

- Approbation des comptes des pharmaciens (MOREL et BONNET) pour l'aide médicale.

- Liste d'assistance aux vieillards : 10 personnes ; proposition d'hospitaliser Louis BOZON et Maurice BERGER.

- Allocation aux familles nombreuses accordée à Emma BABOLAT et Françoise JOUANNIN.

19 MARS 1915 : Jean QUINSON – Maire

- Réduction de 50 % des droits de bail accordée à RONCHET, adjudicataire du marché du vendredi, pour le temps de guerre (les marchés étant insignifiants)

- Réduction de un tiers de l'abonnement des abattoirs en raison de la mévente de viande de boucherie ; rabais à récupérer par annuités sur les exercices d'après-guerre.

20 SEPTEMBRE 1915 : Jean QUINSON – Maire

- Refus de faire une remise de location pour le 1^{er} semestre 1915 à l'exploitation des ciments PORTERET.

- Demande d'exonération de la contribution foncière et de la contribution des portes et fenêtres pour 3 ans du presbytère (la cure) démolé depuis le 1^{er} juin 1913, la reconstruction venant d'être achevée.

- Autorisation maintenue du passage par câble dans la section de Malix pour les affouagistes de Longecombe.

24 FÉVRIER 1916 : Jean QUINSON – Maire

- Sur nouvelle demande de PORTERET, remise de 200 Frs sur la location des carrières pour 1915.

- Election de 9 agriculteurs pour faire partie du Comité Communal d'Action Agricole

- Allocation pour femmes en couches accordée à Jeanne BAYLE, Joséphine DUCLOUX, Marie BUATHIER

- Liste d'aide aux vieillards et incurables : 17 personnes

- Aide aux familles nombreuses.

20 OCTOBRE 1916 : Jean QUINSON – Maire

- Vote du projet de construction de murs de soutènement au cimetière ; devis 600 Frs

- Augmentation de salaire du garde PINGEON (de 300 à 400 Frs) et du balayeur GENAND (pour les écoles : de 600 à 700 Frs)

- Diminution de 60 % du prix du bail des places pour 1916 accordée au placier RONCHET

- Remise de 50 % de la location des carrières pour 1916 accordée à M. PORTERET (cessation de fabrication et commerce de ciments).

19 JUIN 1917 : Jean QUINSON – Maire

- Liste d'aide médicale : 7 personnes

- Allocation de 20 Frs par mois au cantonnier Auguste ALLARD et de 10 Frs par mois à la femme de service maternelle, veuve Louis GRILLET pour indemnité de vie chère.

23 NOVEMBRE 1917 : Jean QUINSON – Maire

- Pas de liste de membres pour la commission arbitrale des baux ruraux, résiliés fait de guerre

- Remise de la moitié de la location des carrières soit 250 Frs accordée à M.PORTERET (usine fermée).

20 FÉVRIER 1918 : Jean QUINSON – Maire

- Paiement à M. DEFRAINC de l'avance de 1 399.80 Frs pour règlement des 23 330 kg de charbon pour le chauffage des écoles.

DE L'HISTOIRE TENAYSIENNE

23 MARS 1918 : Jean QUINSON – Maire

- Bail du droit de chasse prorogé à E. WAENERY jusqu'à 1920
- Avis favorable pour l'augmentation de 10 % du tarif d'éclairage électrique ; condition : la Société Electrique devra procéder à la pose d'une digue pour alimenter Malix et Le Chanay ; besoin immédiat : 139 lampes.

28 MAI 1918 : Jean QUINSON – Maire

- Recensement de la population par catégories en vue de la mise en pratique de la carte d'alimentation (pour le pain).

Catégories	Nombre d'habitants	Ration/jour	Total consommation
Enfants	51	100 gr	5.1 kg
Jeunes	545	200 gr	109 kg
Travailleurs	2 180	400 gr	872 kg
Adultes	430	300 gr	129 kg
Vieillards	193	200 gr	38.6 kg

Sur 2 180 travailleurs, 1 760 sont employés par la Schappe. Tenay compte à cette date 3 399 habitants

- Pour 1 153 kg de pain par jour, il faut 961 kg de farine ; le contingent attribué est de 850 kg de farine qui donnent 1 020 kg de pain ; en plus il est attribué 50 kg par jour pour les permissionnaires et les voyageurs. Le déficit en farine est donc de 11 kg par jour.

Demande pour que le contingent de farine soit mieux en rapport avec le nombre important de travailleurs. Dans cette attente, maintien de la ration uniforme de 300 gr.

14 SEPTEMBRE 1918 : Jean QUINSON – Maire

Absents pour cause décès : E. CHAVAT (né en 1879) tué au Chemin des Dames en mai 1917.

- Nomination de 3 membres formant la Commission arbitrale des Foires : régler les différends et fixer les prix maxima des viandes sur pied.
- Autorisation donnée au Maire d'intenter un procès à la Compagnie P.L.M., motif : 6 sacs de farine de 100 kg manquant à l'arrivée.

20 DÉCEMBRE 1918 : Jean QUINSON – Maire

- Avis défavorable pour la création d'un office communal chargé de l'amélioration du logement populaire, la S.I.S. (Schappe) ayant fait le nécessaire à ce sujet.
- Vote de la somme de 11 Frs pour le fonds commun en vue d'attribution d'indemnités de vie chère aux forestiers communaux.
- Vote de 50 Frs pour souscription au livre d'Hommage à CLEMENCEAU.

5 AVRIL 1919 : Jean QUINSON – Maire

- Vœu pour que les Maires ne soient pas dessaisis de leurs pouvoirs de police, qu'ils nomment les agents de police et que les gardes soient maintenus ; avis pour que la brigade de

gendarmerie de Tenay soit maintenue.

- Protestation contre la suppression du contingent de viande congelé alloué au département ; demande pour le rétablissement de ce contingent.

23 AVRIL 1919 : Jean QUINSON – Maire

- Démission de Emmanuel WARNERY qui quitte Tenay
- Acceptation du don à la Commune de 50 000 Frs de E. WARNERY, sans conditions
- Décision d'accorder l'utilisation à titre gratuit du Champ de Tir à l'Avenir Bugeysien pour exercice de tir
- Vote d'une subvention de 500 Frs pour venir en aide aux sinistrés des Granges de Montagnieu
- Formation d'un comité chargé de l'érection d'un monument aux morts de la guerre
- Aide aux vieillards et incurables : admission de Vve HEURSCHAT (aveugle, 2 fils tués à l'ennemi).

10 DÉCEMBRE 1919 : Jean QUINSON – Maire

- Installation des conseillers élus le 30 novembre 1919

NOM	AGE	PROFESSION	VOIX
QUINSON Jean	58 ans	Industriel	585
ALLARD Jh. Victor	54 ans	Directeur	456
CLERC Joseph	42 ans	Camionneur	445
MAGLOIRE Henri	45 ans	Epicier	437
BURON Armand	36 ans	Plâtrier	436
FOURNIER Jean bordeaux	66 ans	Restaurateur	427
DUMOLLARD Auguste brise	69 ans	Cultivateur	417
CHEVROLAT Marius	47 ans	Zingueur	414
VUILLERMET Paul	44 ans	Plâtrier	410
CLERC Léon	55 ans	Comptable	409
FRANÇON Eugène	64 ans	Médecin	403
TRUFFET Pierre	44 ans	Plâtrier	398
COCHAUD Pierre	63 ans	Maçon	389
DOREIL Albert	37 ans	Négociant	389
PORTERET Adrien	52 ans	Industriel	385
DUPONT Paul	63 ans	Cultivateur	382
BOUCHARD Anthelme	46 ans	Employé	376
FAURE Jean	44 ans	Contremaître	373
RECAMIER Charles	67 ans	Géomètre	369
ALLARD J.B. gation	56 ans	Cultivateur	365
REVILLON Francisque	35 ans	Imprimeur	365
ALLARD Cyrille berde	53 ans	Cultivateur	364
DUPONT Irénée	58 ans	Cultivateur	363

- Election du Maire : 22 votants
Jean QUINSON : 21 voix : élu
- Election du 1er adjoint : Henri MAGLOIRE: 17 voix : élu
- Election du 2ème adjoint : Léon CLERC : 17 voix : élu
- Election de deux délégués au Bureau de bienfaisance et aux listes d'élection à la Chambre d'agriculture ; nomination des Commissions.

RENSEIGNEMENTS UTILES

DE NOUVEAUX SERVICES MISSION LOCALE BUGEY PLAINE DE L'AIN 2016

L'année 2016, a vu les services de la Mission Locale évoluer. Nous avons été habilités par l'Etat à délivrer le conseil en évolution professionnel et mettre en place le programme Garantie Jeunes. Nous assurons cet accompagnement pour tous les jeunes de 16 à 25 ans.

En quoi cela consiste-t-il ? Le Conseil en évolution professionnelle (CEP) est une démarche volontaire. En effet, à la fin de la scolarité ou après un premier emploi, on peut avoir besoin de soutien pour construire un projet et le réaliser car les démarches ne sont pas toujours simples.

La Mission Locale apporte aussi des informations sur l'accès aux droits sociaux, le logement, la santé, les aides financières, les activités culturelles... pour faciliter la réalisation du projet professionnel. Cela peut être également pour vous l'occasion d'échanger avec d'autres jeunes qui se posent ou se sont posé les mêmes questions.

Trouver l'emploi ou la formation qui vous convient, en prenant les décisions au bon moment. Et pour prendre ces décisions, vous devez avoir accès à toutes les infos nécessaires... Connaître vos droits, découvrir les formations possibles et les métiers d'aujourd'hui et de demain, se tester en entreprises découvrir les secteurs d'activité qui recrutent, créer votre activité.

En vous rendant à la Mission Locale pour définir votre projet avec un conseiller, vous aidera à identifier les étapes nécessaires. 2371 jeunes au 30 sept 2016 sont déjà venus nous rencontrer. 111 jeunes habitent sur la Communauté de la Vallée de l'Albarine dont 19 jeunes habitent à Tenay et 65 habitent Saint Rambert en Bugey.



Un centre documentaire est ouvert et vous permet d'effectuer des recherches en toute autonomie ou, accompagné d'un agent d'accueil pour vous soutenir dans vos choix.



La Garantie Jeunes

Ce dispositif national est destiné aux jeunes de 18 à 25 ans, en situation de fragilité sur le marché du travail. Cet accompagnement permet d'accéder à l'autonomie professionnelle et financière.

Le jeune pourra s'inscrire dans un parcours actif d'insertion professionnelle. L'équipe de conseillers dédiés de la Mission Locale va aider le jeune à déceler

les opportunités d'emploi et multiplier les mises en situation professionnelle.

Pendant un an, vous bénéficiez d'un accompagnement, débutant par 6 semaines de collectif intensif pour vous préparer à l'univers de l'entreprise, (une phase assurée par la Mission Locale), des immersions régulières en entreprise (stages, emplois...) pour vous confrontez aux situations réelles en entreprise et acquérir de l'expérience, d'une aide financière de 470,72 euros mensuel afin de faciliter vos démarches d'accès à l'emploi et acquérir de l'autonomie, d'un suivi individuel quotidien à la Mission Locale et/ou en entreprise.

Déjà deux groupes de 18 jeunes se sont inscrits dans cette démarche. Toutes les 5 semaines, des entrées sont possibles.

Pour faciliter la rencontre, les conseillers animent des permanences hebdomadaires sur plusieurs communes et notamment proche de chez vous Saint Rambert, Tenay (sur rendez-vous 1 jeudi sur 2) Ambérie, Belley.





UN ARCHITECTE-CONSEILLER GRATUITEMENT A VOTRE DISPOSITION

Propriétaires, vous souhaitez **construire**, **agrandir** ou **réhabiliter** votre habitation.

Vous pouvez bénéficier de l'aide **gratuite** d'un **architecte-conseiller** du CAUE de l'Ain, organisme départemental créé par la loi sur l'architecture de 1977.

Avant d'engager les formalités administratives comme le dépôt d'un permis de construire ou la déclaration préalable de travaux, vous pouvez **contacter le CAUE** pour convenir d'un rendez-vous avec un architecte-conseiller qui vous rencontrera sur le terrain pour vous conseiller.

Un compte-rendu de visite vous sera transmis, ainsi qu'au maire de votre commune.

Vous resterez les seuls maîtres de votre projet mais vous éviterez ainsi beaucoup d'embûches.

Téléphone : 04 74 21 11 31 - Mail : contact@caue-ain.com
Pour plus d'informations sur les conditions de notre conseil,
consultez le site internet du CAUE "www.caue01.org" rubrique "particuliers"





Lancement de la GJ en présence de
Mme La Sous-Préfète

RENSEIGNEMENTS UTILES

SECRETARIAT DE MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :
Lundi – mardi – jeudi de 8 h 30 à 12h
Mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h
et de 14 h30 à 17 h.

Fermé le samedi.

Tel : 04 74 36 40 66 – Fax 04 74 36 48 64

Adresse Mail : mairie.tenay@wanadoo.fr

Site Internet : <http://mairie-tenay.fr>

PERMANENCES DU MAIRE

Tous les matins de 10 h à midi et sur rendez-vous,
le samedi matin. En dehors de ces horaires,
les adjoints sont à votre disposition.

RECENSEMENT MILITAIRE

Nous rappelons aux jeunes ayant la nationalité française
que dès leur 16^{ème} anniversaire, ils doivent se rendre
en Mairie munis du livret de famille de leurs parents
afin de se faire recenser.

PERMANENCES DES ASSISTANTES SOCIALES

Le vendredi matin sur rendez-vous pris au préalable au
04 74 34 06 55 au Centre Social d'Ambérieu.

AGENCE BANCAIRE

La Banque Postale (Résidence Sallier) ouverte le matin
de 9 h à 11 h 30 du lundi au samedi.

TRESOR PUBLIC

Pour les Impôts :

Impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxes foncières : SIP Rue Colbert à AMBERIEU

Pour les paiements : TRESORERIE – 12 Rue du Clos Dutillier à AMBERIEU

AUTORISATIONS DE SORTIE DU TERRITOIRE RETABLIES

A compter du 15 janvier 2017, un mineur qui voyage à l'étranger devra être muni d'un formulaire
d'autorisation parentale rempli et signé par ses parents.

CARTE NATIONALE D'IDENTITE

A compter d'avril 2017, les CNI seront délivrées par les mairies dotées d'un dispositif d'application
Titres Electroniques Sécurisés (actuellement Hauteville, Belley ou Ambérieu).

Attention au délai rallongé pour la délivrance de ce document.

La Mairie de Tenay ne pourra vous proposer qu'un service d'aide à la demande de titres.

Cette aide permettra également à l'utilisateur d'effectuer sa pré-demande en ligne pour les passeports,
les permis de conduire ou certificat d'immatriculation.

LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales pour les nouveaux habitants ne sont pas automatiques.

En prévision des échéances électorales de 2017, pensez à venir vous inscrire en Mairie avant le
30 décembre. Vous munir de votre carte d'identité ou livret de famille et justificatif de domicile.

CAF de l'Ain
des informations sur vos droits accessibles en permanence

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **plusieurs services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour des informations générales et personnalisées sur votre dossier.

Par INTERNET :
www.caf.fr

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.

Sur l'APPLI MOBILE :
Caf - Mon Compte

- **Disponible gratuitement sur l'Apple Store et Google Play**
 - Consulter vos paiements.
 - Télécharger des relevés et des attestations.
 - Gérer vos informations personnelles et les modifier en cas de changement.

Par TELEPHONE :
0 810 25 01 10
(0,06 €/min. + prix d'un appel)

- **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**
 - Pour consulter votre dossier :
 - date et détail des paiements,
 - état de traitement de votre courrier,
 - demande d'une attestation de paiement.
- **du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 16h30**
 - Pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre mot de passe.

Pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, munissez-vous de votre numéro allocataire et de votre mot de passe personnalisé.

A L'HONNEUR

ANDRÉ TISSOT

Monsieur TISSOT, né le 21 novembre 1910 à La BURBANCHE est venu s'installer à Tenay durant la guerre, après son mariage avec Alice PAILLASSOU. Il a été exploitant forestier jusqu' à la retraite à 67 ans. Il s'est alors tourné vers le Club du 3^{ème} âge qu'il a présidé de 1988 à 1994. Il a vécu très longtemps à Tenay mais avec l'âge il a fallu qu'il se rapproche de ses enfants chez qui il s'est éteint à l'âge de 105 ans.

La Commune avait fêté son centenaire en lui remettant la médaille d'honneur.



MARTINE ELAIN

Habitante du Chanay, Martine ELAIN, professeur de mathématiques au Collège d'Ambérieu, est membre dévoué de l'Amicale des Donneurs de Sang depuis 2006.

Elle aide également la Commune lors de chaque scrutin électoral en participant au dépouillement avec une rigueur toute mathématique. Pour son altruisme et pour son sens du civisme, le Maire lui a remis la médaille d'honneur de Tenay lors de la cérémonie du 14 juillet.

DOMINIQUE ROBIN

Elle est Tenaysienne depuis toujours, très connue lorsqu'elle travaillait à la Schappe mais aussi très impliquée dans la vie associative et notamment à la Bibliothèque où elle tient très régulièrement les permanences. Elle a notamment participé activement à la création du fonds de livre sur informatique, mais aussi, depuis 2006, en tant que secrétaire de l'association des mercredis de neige où son investissement personnel est apprécié de tous. Pour ce bénévolat Monsieur le Maire a souhaité la remercier en lui offrant la médaille de la Commune.

MONSIEUR LAURENT TOUVET ANCIEN PRÉFET DE L'AIN

Monsieur Laurent TOUVET est venu 2 fois à Tenay : un samedi matin pour visiter la Commune avec le Maire et ensuite l'entreprise SEILLER. Homme de terrain, il avait à cœur de bien connaître le territoire pour en mesurer les enjeux et les problèmes. Représentant de l'Etat, il a apporté une aide financière significative à Tenay mais aussi à d'autres Communes de la Vallée par le biais de la DETR. C'est dans ce même esprit de rééquilibrage des ressources financières qu'il a été un fervent partisan du rapprochement entre la Vallée de l'Albarine et la Plaine de l'Ain au niveau des intercommunalités. Un grand merci à lui pour son action déterminée et efficace.

L'Auberge
Campagnarde
Hôtel*** Restaurant
01230 Evosges
Tel: 04-74-38-55-55
www.auberge-
campagnarde.com